

janvier
2026

Le Courrier du Militant

De l'Équipement et de l'Environnement

Une fédération unie et forte, des syndicats organisés, revendicatifs et en lutte





**Revue bimestrielle de liaison, de documentation et d'information syndicale
de la Fédération Nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement**

Siège social

263, rue de Paris - Case 543 - 93515 MONTREUIL CEDEX

Téléphone : 01.55.82.88.75 - Email : fd.equipement@cgt.fr

Directeur de publication :

Ivan Candé

Impression :

Rivet Presse édition SARL
SIRET : 405 377 979 00019
BP 15577
24 rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

CPPAP : 0227 S 06937

ISSN : 1277-6459

Abonnement annuel 30€



Formez-vous parce que nous aurons besoin de votre intelligence, mettez-vous en mouvement parce que nous aurons besoin de votre enthousiasme, organisez-vous parce que nous aurons besoin de toute votre force

Antonio Gramsci, L'Ordine Nuovo, 1er mai 1919



DOSSIER
Pages 5 à 17

***Palestine, quelles suites donnons-nous à notre conférence témoignage de novembre 2024 ?
Entretien avec Nizar Badran, juin 2025.***

Préparation du 54ème congrès de la cgt : second point de vue sur le 53ème congrès.

DÉBATS
Pages 19 à 31

CE Fédérale
Pages 34 à 37

Commission Exécutive Fédérale : rapport introductif du 2 septembre 2025

***Ulysse Lojkin « Le fil invisible du capitalisme »
Harald « Un cœur en commun »
Histoire de la sécu : quatre podcasts***

MÉDIAS
Pages 39 à 41

Hommage à Roger Esmiol

Jean Claude Boual,

Secrétaire général de la Fédération de l'Équipement et de l'Environnement 1973-1991



Je voudrais, ici, alors que nous disons adieu à Roger Esmiol, revenir sur une activité qui a été centrale dans sa vie, son militantisme syndical au sein de la CGT, en particulier dans le syndicat auquel il adhérait, le Syndicat national CGT des personnels techniques et administratifs de l'équipement et la Fédération nationale CGT de l'équipement et de l'environnement.

Roger a commencé son activité au ministère de l'équipement à la fin des années 1960 au Service des affaires économiques et internationales (le SAEI), comme contractuel, ce qu'il restera toute sa carrière. Économiste de formation, Science Po, il adhère à la section du SAEI du SNPTAS-CGT et y milite activement. Il travaille par la suite au secteur économique de la CGT, puis est élu au bureau national et au secrétariat de la Fédération de l'équipement et de l'environnement à la fin des années 1970 dont il est membre jusqu'à juin 1991, avec Françoise. Il est chargé plus particulièrement des questions économiques sur un champ extrêmement vaste. Le ministère de l'équipement à cette époque a en charge les politiques publiques dans les secteurs des transports, tous modes compris, de la mer, de la construction, du logement, de l'urbanisme, l'aménagement de l'espace et du territoire, l'architecture à partir de 1977. C'était aussi l'administration du

ministère de l'environnement dont Roger a participé à l'implantation de la CGT dans les services et établissements en dépendant, parcs naturels, la pêche, la chasse, les installations classées etc. C'est à dire un champ de réflexion et d'action vaste et complexe. Aussi, le plus souvent quand il fallait rendre une situation compliquée accessible, c'était Roger qui s'y attelait. Il était toujours disponible pour aider ses camarades du syndicat et de la fédération à comprendre ces situations, à les analyser pour en déduire les actions les plus adaptées.

Je ne pourrais pas mieux résumer les apports de Roger à l'activité fédérale que l'a fait Gérard Garustet, autre membre du bureau fédéral, dans son message à Françoise : « C'est lui qui nous a aidés et soutenus, toujours disponible, éclairant les luttes par ses analyses, mais aussi concrètement par son expérience de l'engagement. Il était simple, abordable et à l'écoute de tous. Ses apports théoriques et pratiques au sein de la direction du SNPTAS, puis de la Fédération ont été déterminants. Je garde en moi le souvenir de sa gentillesse, de sa culture, de sa tolérance mais aussi de sa patience, cette part de bienveillance, ses sourires tous aussi complices qu'entendus. » C'est dire tout l'apport de Roger à la direction collective de la Fédération de l'époque.

Revenu permanent au SNPTAS après 1991, Roger a continué à apporter énormément à son syndicat avec en particulier la publication du GASPE pour « Groupe Avenir Service Public de l'Équipement », revue théorique et pratique d'analyses et de propositions portant sur tout le champ du ministère des politiques de l'Union européenne au niveau des communes. Quarante-huit numéros tout de même de 2002 à 2011, réédités par le syndicat en 2022/2023 (dix tomes).

Mais Roger avait aussi d'autres centres d'intérêt ou de passion. Il aimait le latin et aimait le faire partager aux nouvelles générations en les aidant à leurs devoirs, y compris pour les enfants de militants de la fédération. Il était très attaché à la révolution d'indépendance de l'Algérie pour laquelle il avait milité et pris part avec toutes les contraintes et dangers que cela comportait. Il était aussi courageux physiquement. Il souhaitait que ses cendres soient dispersées dans la Seine en hommage aux victimes de la répression policière coloniale de la manifestation du 17 octobre 1961, chose qui sera possible sans doute clandestinement comme son activité pendant la guerre d'Algérie.

Palestine : entretien avec Nizar Badran



Six mois après la conférence-témoignage organisée par la FNEE-CGT, nous avons souhaité poursuivre le travail engagé en donnant à nouveau la parole à Nizar, représentant de l'association médicale Palmed. Depuis notre rencontre de novembre 2024, la situation à Gaza s'est dramatiquement aggravée : destruction des infrastructures vitales, famine organisée, entraves systématiques à l'entrée de l'aide humanitaire et explosion de la mortalité évitable. Dans ce contexte, la FNEE-CGT a choisi de maintenir un lien constant avec celles et ceux qui, sur le terrain, continuent de soigner, de protéger et de faire vivre la population malgré l'agression.

Cet entretien s'inscrit dans cette démarche : comprendre l'évolution de la situation, mesurer l'impact de nos premiers engagements et identifier les leviers concrets pour renforcer la solidarité internationale, notamment sur les plans médical et alimentaire.



À travers cet échange, il s'agit non seulement de rendre compte, mais aussi de prolonger la dynamique de résistance humanitaire et syndicale que nous avons construite collectivement.

Le CDM: Bonjour Nizar, et merci d'avoir répondu présent à notre invitation. Nous avons souhaité, à la CGT Équipement-Environnement, faire le point avec toi, environ six mois après la conférence-témoignage que nous avons organisée fin novembre 2024. La situation à Gaza et en Palestine a évolué depuis cette date. Malheureusement, elle n'a pas évolué dans le bon sens. Je dirais même que l'agression et le génocide organisés par Israël et ses soutiens se sont intensifiés.

De notre côté, à la CGT, après une période de flou dans la Confédération, il semblerait que des actions se remettent en place et se multiplient. J'en veux pour preuve le refus du chargement du bateau à Fos-sur-Mer par les camarades dockers de la CGT, la manifestation de demain 14 juin, à Paris - République, avec d'autres organisations syndicales, une manifestation avec un appel plus large. Et puis nous étions en Comité Confédéral National cette semaine. Il y a un appel du CCN. On va publier une photo que j'ai là, où le CCN s'est aussi positionné "Stop génocide à Gaza". Donc la CGT reprend le sujet, même si nous ne l'avons jamais quitté. Mais ce n'était pas sur le devant de la scène.

Alors maintenant, de ton côté, Nizar, du point de vue de Palmed, comment analyses-tu les six mois passés, l'évolution depuis notre conférence ? Et puis, est-ce que cette conférence a été utile ?



Nizar: Merci Yvan, merci de ton invitation et de la continuité.

C'est-à-dire qu'on a fait un acte, on a fait un travail ensemble, on ne l'arrête pas là, mais on continue à le faire. C'est ce qu'il faut faire, ce qui me paraît tout à

fait correct et convenable, dans le sens où le problème de Gaza n'est pas ponctuel non plus. Cela fait déjà deux ans qu'on y est, et le travail pour Gaza doit continuer jusqu'à ce qu'au moins il y ait l'arrêt des hostilités, et qu'on commence une nouvelle phase de reconstruction. Peut-être



Appel du CCN "stop génocide à Gaza"

qu'on participera ensemble, tous à cette phase-là, qu'on espère la plus proche possible.

Pendant la période de six mois passés, depuis notre dernière réunion, nous avons continué nos propres objectifs. L'association Palmed, avec des médecins palestiniens, s'est donnée comme rôle à Gaza de créer des centres médicaux, de participer à la réhabilitation des hôpitaux existants malgré leur destruction, et de participer à la santé publique générale, comme la vaccination contre la polio. Nous participons aussi aux efforts de reconstruction, y compris en bâtiment. On essaie de trouver des abris, d'aider à construire. On essaie aussi de participer autant que possible à l'enseignement, mais tout ça sort un petit peu du cadre officiel des tâches de Palmed, qui sont des tâches strictement médicales. Mais les besoins locaux le justifient maintenant, même si on sort un peu de notre ligne d'action.

Le CDM: Excuse-moi, je t'interromps, mais le lien que tu fais avec l'éducation des enfants, à mon sens, ça fait aussi partie d'une intervention médicale, parce que ces enfants ont besoin aussi de retrouver un cadre d'apprentissage, un cadre sain, et quelque part, vous les aidez à ce que, psychologiquement, ils se reconstruisent. Donc c'est médical aussi.

Nizar: Exactement. Quand je dis aider les enfants, en fait, nous avons participé à la campagne de l'OMS pour les vaccinations. Dans le centre médical, nous avons formé des infirmiers pour faire les vaccins, mais nous avons aussi créé des spécialistes, nous les avons recrutés pour aider les enfants sur le plan psychologique. Donc il y a des personnes qui prennent les enfants presque tous les jours, pour faire des activités ludiques, des activités pour oublier un peu ce qui se passe, pour chanter, pour danser, pour apprendre des choses. Et c'est parallèlement, bien sûr, aux associations locales là-bas qui travaillent dans l'enseignement.

Il y a des associations actuellement avec qui nous travaillons et qui remplacent les écoles. Il n'y a plus d'école, il n'y a plus de professeurs. Donc il y a des regroupements de professeurs, des gens de bonne volonté qui construisent des locaux – ça coûte cher – et ces locaux sont utilisés pour enseigner aux enfants. Lors de la trêve qui avait été déclarée il y a quelques semaines, quelques mois même, nos amis de l'éducation étaient à Rafah et ils se sont déplacés un petit peu au nord, parce qu'ils croyaient qu'au nord, ça allait être le calme pour longtemps. Et malheureusement, à nouveau, ils sont revenus en arrière. C'était donc un déplacement : ils sont tous revenus sur place, car ils participent, ils s'impliquent et suivent en quelque sorte le mouvement de la population.

Nous aussi, avec l'arrêt de solidarité provisoire, nous avons décidé de créer un espace qui n'avait pas de centre, un centre médical à Gaza, dans le quartier de Toufah. Donc nous l'avons fait, mais comme on le sait, une semaine après, la guerre a repris. Et comme c'est comme ça que ça se passe maintenant, le centre a été bombardé. Un de nos collègues a été blessé, fractures de jambe, et d'autres ont été blessés. Heureusement, il n'y a pas eu de morts. Mais le centre a fermé ses portes parce qu'il a été détruit tout simplement. Il n'y a plus de centre, et le matériel qu'on avait acheté a disparu.

Actuellement, les médecins, les cadres et les infirmiers qui travaillaient dans l'unité de Toufah, qui n'existe plus physiquement, continuent à travailler, dans les camps, dans les centres de regroupement. Ils se déplacent tous les jours parmi les malades, parmi la population pour soigner. Tandis que nos autres centres médicaux, qui sont au centre de Al-Karara et d'autres centres aussi, mais plus petits, continuent à travailler. À Al-Karara, nous avons effectivement un centre relativement important, bien équipé, qui tient toujours, et qui est soutenu par Médecins Sans Frontières. C'est avec Médecins Sans Frontières qu'on arrive à faire rentrer des médicaments.

Mais malheureusement, je les ai appelés il n'y a pas très longtemps, et j'ai appelé notre gestionnaire de centre, Arafa. Elle m'a dit : "Heureusement, on avait fait un stock avant." Et maintenant, il n'y a plus rien qui est rentré depuis trois mois. Médecins Sans Frontières n'arrive pas à faire rentrer des médicaments, ou quoi que ce soit. L'OMS, évidemment, c'est pas mieux, je veux dire, qu'ils ont le même problème que tous les autres. Mais nous, malgré tout, nous continuons à envoyer des équipes sur place.

Le CDM: Justement, c'est une question que je voulais te poser. Dans la conférence, Imane Marifi est venue témoigner, on avait un médecin de Toulouse aussi, Khaled, qui était là, et on a eu deux vidéos de médecins qui étaient à Gaza à l'époque. Est-ce qu'ils vont bien ? Est-ce que tu peux nous donner des nouvelles ? Est-ce qu'Imane ou Khaled sont retournés sur place ? Comment ça se passe ?

Nizar: Imane a tenté de retourner sur place : elle s'est rendue jusqu'à Amman, mais l'entrée lui a été refusée. Aujourd'hui, nous envoyons une mission tous les quinze jours, soit avec Rahma, soit directement avec l'OMS, qui accepte désormais de collaborer avec Palmed. Deux équipes partent ainsi avec l'OMS en passant par la Jordanie. Cependant, une fois sur place, la plupart

ne peuvent pas accéder au territoire, qui reste sous occupation permanente, et la majorité des équipes sont refoulées.

Sur la dernière équipe envoyée, il y a une dizaine de jours, sur six personnes, il n'y a qu'une personne qui a été autorisée. Ils n'arrivent pas à aller jusqu'à Gaza. Voilà, il n'y a qu'une personne qui a été autorisée par l'armée israélienne à rentrer dans Gaza, et les cinq autres, ils ont plié bagage pour revenir en Europe. Donc nous faisons quand même ça, c'est-à-dire qu'on prend les cinq billets pour tout le monde, même si, c'est pour faire rentrer qu'une personne. Chaque fois, nous envoyons sept ou huit personnes pour en avoir au final une ou deux qui rentrent.

On envoie un anesthésiste, un chirurgien, un pédiatre, etc., mais les Israéliens refusent ou acceptent. Alors souvent, ils refusent évidemment par rapport aux origines. C'est-à-dire quand on envoie quelqu'un d'origine palestinienne, automatiquement ils le refusent. Et pour certains pays arabes, ils les refusent aussi presque automatiquement. D'autres pays sont plus acceptés, comme le Maroc. Les Marocains rentrent plus facilement, peut-être. Les Israéliens plus difficilement. En France, ceux qui sont connus, qui sont passés à la télé et qui sont un peu connus, comme Imane par exemple, ils ont quand même quelques difficultés à être acceptés.

Moi, je reviens à l'idée que l'agression israélienne est une arme gigantesque. Mais la résistance palestinienne, on ne la voit peut-être pas. La résistance populaire, je parle de la population et des différents corps de métiers, elle est là et elle est très importante. Moi, quand je dis "Palmed" et il n'y a pas que Palmed. Les Palestiniens aident à reconstruire les hôpitaux. À Chifa, qui était détruit complètement, depuis quelques semaines, on a réhabilité pas mal de secteurs dans l'hôpital de Chifa.

Cette réhabilitation, c'est-à-dire acheter du matériel, l'installer, par l'aide de l'OMS souvent,

ça coûte de l'argent. Donc, nous, on a aidé à hauteur de 200 000 euros pour l'hôpital de Chifa. On a signé un contrat avec le directeur, comment ils vont être dépensés, dans quel secteur, et tout ça. Et là, je parle de Palmed en Europe. Je ne parle pas de Palmed France seulement. À l'hôpital européen, il y a un mois et demi, il a été bombardé. Donc, pas mal de choses sont sorties, sont devenues hors service. Donc, nous, avons réhabilité aussi une salle opératoire, avec l'équipement qu'il faut. Palmed France a pour cela financé à hauteur de 50 000 euros.

Il faut bien comprendre que quand je parle de 50 000, 200 000, ce sont les sommes que nous envoyons, mais les sommes qui arrivent réellement, c'est un peu moins. Parce que sur la route, il y a pas mal de requins qui ont piqué 20, 30, 35 %. Mais ça, malheureusement, c'est une erreur. On ne peut rien y faire. On fait avec.

Le CDM: Mais ça veut dire quand même que la contribution que la fédération a pu faire à son niveau, même si elle est modeste, ça a un sens et ça apporte. Et donc, il faut toujours continuer à alimenter. Et je te posais la question aussi sur les deux médecins qui avaient envoyé les témoignages, qui étaient à Gaza. Je ne me souviens plus de leurs noms.

Nizar: Il y a Mahmoud et Khaled. Ils sont en France actuellement. Ils essaient de retourner, mais c'est presque impossible. Mahmoud est du régime Palestinien, donc c'est fini, on ne le verra jamais. Et Khaled a témoigné à la télé, au Parlement, etc. Et il ne peut pas. C'est très difficile. Nous, on présente les noms à l'OMS. L'OMS les présente aux Israéliens. Et les Israéliens, après, ne disent rien. C'est ça qui est pire aussi. Si à l'avance, ils nous disaient que cette personne n'est pas acceptée, on ne s'embêterait pas à acheter un billet d'avion. Mais ils ne disent rien. Aux frontières, oui, celui-là était OK, c'est OK. Et ils prennent maintenant très peu de gens. Très peu.

Ça dépend de l'air du temps. Quand il y a une petite ouverture avec l'OMS ou avec les Américains, tout d'un coup, il y a une poussée d'aide internationale. Et après, quand il y a le contraire, il y a un retour en arrière, et rien ne passe.

Le CDM: Alors, pour l'aide matérielle maintenant, pour parler alimentaire, pour l'aide alimentaire à la population, moi je suis en contact avec des collègues à moi, des chirurgiens et des médecins à Gaza, qui sont là-bas depuis deux ans. Ils ont un problème d'alimentation terrible.

Nizar: C'est-à-dire qu'il n'y a plus rien qui rentre pratiquement, très peu de choses, et les choses qui existent sont très chères. Seul le commerçant, les gens qui font du commerce, peuvent acheter sur le marché israélien des produits très chers, et ils paient les Israéliens beaucoup plus cher que le marché local, pour le vendre ensuite encore plus cher, pour qu'ils gagnent un peu d'argent. Donc c'est vraiment très peu de choses. Enfin pour la CGT, Palmed c'est l'aide médicale, bien sûr, mais l'aide alimentaire... Comment faire pour faire rentrer des choses, quand on peut, parce que tout d'un coup, brutalement, on peut rentrer. Là, il y a 68 camions qui sont rentrés, par exemple, de farine. Après une semaine, il n'y a plus rien.

Il y a trois choses, de mon point de vue, si vous voulez. C'est la santé, l'éducation et l'alimentation. Ces trois points peuvent être des points de travail communs entre vous et nous. Dans ce sens-là, il y a d'autres institutions qui peuvent aussi participer à l'éducation ou à l'alimentation. Mais depuis les six mois où nous sommes rencontrés, nous avons créé des centres médicaux, dont le dernier à Gaza. On a envoyé plusieurs missions, presque toutes les deux semaines. Et on a participé à toutes les campagnes de soins et de vaccinations. Et à la prise en charge des enfants sur le plan psychologique.

Le CDM: Oui, parce que dans les vidéos qu'on a relayées sur notre revue, il y avait aussi la distribution de lait.

Nizar: Oui, bien sûr, c'est un point essentiel. J'aurais dû le mentionner. Nous achetons régulièrement du lait médicalisé – pas du lait ordinaire – mais des formules spécifiques, très coûteuses, destinées aux enfants prématurés ou présentant des problèmes de santé particuliers. À Gaza, beaucoup d'entre eux ne peuvent pas consommer de lait classique, d'où la nécessité de ce lait thérapeutique. Nous nous sommes donc spécialisés dans son approvisionnement et sa distribution. Nous l'achetons sur le marché égyptien, puis il entre par des voies très limitées. Lorsque nous parvenons à faire passer une cargaison, nous la distribuons ensuite dans nos centres médicaux, directement aux familles. Sur place, nos gestionnaires sont des professionnels aguerris – médecins, infirmiers et cadres – qui maîtrisent parfaitement leur travail. Ils évaluent, par exemple, la masse musculaire des enfants et dépistent les signes d'insuffisance alimentaire ou de malnutrition grâce aux outils médicaux dont ils disposent. Ils distribuent ensuite le lait médicalisé de manière ciblée, au moment où l'enfant en a le plus besoin, afin de l'aider à rattraper ses carences. Mais cela reste une goutte d'eau au regard des besoins réels.

Le CDM: Est-ce qu'on a une idée de la mortalité infantile liée à l'agression à Gaza ? En dehors des tués dans un bombardement, la mortalité infantile, conséquence de déprivation, de manque de soins, de toutes ces choses-là ?

Nizar: Je n'ai pas de statistiques tout à fait fiables, parce que c'est difficile de les réaliser. Mais d'après le rapport de l'OMS, qui a été publié il y a un peu moins d'un an, il dit, par exemple, que la gastro-entérite a été multipliée par 80, 80 fois plus de gastro-entérite chez les enfants, maintenant qu'avant l'agression. La mortalité due à la gastro-entérite a été multipliée par au moins

15 ou 20. Donc il y a un nombre important d'enfant qui meurent.

Nous avons sur place un médecin qui a pu se donner son témoignage à la conférence de Bonada, qui est pédiatre, spécialiste sur les tumeurs, et qui nous parle de ça, que la famine, l'affaiblissement, les maladies, les infections gastro-entérites, les infections pulmonaires, les infections cutanées, c'est très, très répandu, évidemment, sans parler des femmes enceintes, des accouchements prématurés, des catastrophes, des fausses couches.

Et même, il y a un rapport des Nations Unies qui a été publié, je ne sais pas si vous l'avez vu ou pas, il n'y a pas très longtemps, il y a peut-être un mois et demi, qui parle d'un génocide de natalité. C'est-à-dire qu'il y a, d'une certaine façon, une volonté primitive d'interdire de naître. En fait, de faire de telle sorte qu'il n'y ait pas de naissance. Et ça, c'est un rapport de l'ONU, je peux vous le trouver pour avoir le détail, il a été publié, documenté, et tout.

Les femmes enceintes sont mal alimentées, elles ont des carences alimentaires – ils ont fermé tous les centres de maternité, de prise en charge des femmes enceintes. Il ne restait qu'un centre qui était le dernier, et il a été bombardé. Il n'y a plus aucun centre à Gaza maintenant, et ça, c'est dans le rapport.

Le CDM: Moi, je veux bien le lien vers ce rapport, parce que dans l'article, on va mettre des références, et on renverra vers des liens comme ça.

Nizar: Je vais te l'envoyer, il n'y a pas de problème.

Le CDM: Tu dis les soins, vas-y.

Nizar: Pour continuer, il y a aussi The Lancet, qui est un journal médical très célèbre, et qui a estimé la mortalité à Gaza, je crois, qu'il a paru au mois d'août de l'année dernière, il y a déjà un certain

temps. Il estime autour de 350 000 à 400 000 morts. Ce rapport n'est pas anodin : il s'agit de celui publié par The Lancet, une référence scientifique internationale. Il apporte une précision essentielle : les chiffres que nous connaissons ne comptabilisent que les morts directement causés par la guerre. Ils excluent toutes celles et ceux qui ont succombé faute de soins, faute de traitements indispensables – notamment les malades atteints de cancer, qui auraient pu être sauvés. Je vous donne également, l'exemple de l'insuffisance rénale, parce que je connais un peu la question. 80% des malades insuffisants rénaux sont morts. Les malades qui étaient hémodialysés, qui étaient en dialyse, et sur 1 200 malades, il y a 80% qui sont morts.

J'en connais au moins quelques-uns, parce qu'avec Palmed, on a fait un centre de greffes, d'autogreffes à Gaza. On a construit ça, on faisait des greffes rénales là-bas, avec l'équipe de la Grande-Bretagne, et je veux dire, qu'il n'y a plus rien. Donc, ces patients, moi, j'ai appris ça récemment, il y a quand même trois quarts des malades insuffisants rénaux qui sont morts.

Le CDM: Oui, parce que les chiffres qui sont donnés par l'autorité palestinienne, c'est 60 000, je crois, aujourd'hui, décès. Et là, tu nous dis 300 000.

Nizar: Alors, entre 350 000 et 400 000, c'est le nombre de morts liées à la guerre. Donc pas tués directement dans un bombardement. Mais par manque de traitement, par défaut de suivi, etc. Les diabétiques qui n'ont pas de traitement, etc. Ils ont tout recalculé, ils ont des critères très scientifiques. Celui-là, je vais te l'envoyer aussi, si tu veux. Le rapport The Lancet estime à 350 000 sur une population de 2 millions. Et ça correspond à presque le quart de la population, je veux dire, un peu moins. Et encore, je pense qu'on est très en dessous.

Et même les 57 000 morts déclarées officiellement sont uniquement les morts reconnues. C'est-à-dire qu'on a le nom. On sait que les morts étaient là par la guerre. Comme disait Imane, quand quelqu'un est blessé, deux semaines après il est mort, il n'est pas compté exactement comme il devrait l'être. Et donc la réalité des morts, il faut ajouter aussi les morts qui sont sous les décombres actuellement, autour de 15 000 morts. Donc il y a des chiffres.

Au-delà des chiffres, je veux dire, on sait bien parler des chiffres par rapport à la blessure totale. Au-delà des chiffres, il y a l'absence de toute dignité possible. L'homme ne peut pas vivre sans dignité. Même s'il est malade, même s'il est affamé, il y a la dignité humaine qui exige de nous tous de se reconnaître homme, être humain, c'est de respecter l'autre. Et l'autre dans sa dignité, même pauvre, même malade, même agressé.

Ceux qui s'en prennent aux Palestiniens de Gaza, qui tuent des hommes et des femmes, témoignent d'une absence profonde d'humanité. Ces derniers jours encore, on a vu des familles affamées se précipiter vers les rares convois alimentaires largués par les États-Unis et des associations de soutien. Ils franchissent les barrières au péril de leur vie, simplement pour obtenir de quoi survivre. La réponse, ce sont des tirs visant directement la foule : des dizaines de morts, trente, quarante, parfois plus.

Dans cette scène, l'indignité n'est certainement pas du côté de celui qui court, désespéré, pour ramener un peu de nourriture à ses enfants. L'indignité, elle est du côté de celui qui, fusil à la main, observe et tire sur des êtres humains réduits à la faim.

Le CDM: Et quelle que soit l'histoire des peuples, et notamment du peuple israélien, il n'y a aucune excuse. Aucune excuse pour les actes qui sont commis en ce moment. Ce n'est pas parce qu'il y a 80 ans, ils ont souffert en Europe, que ça justifie les attitudes...

Nizar: Moi, je vois la chose un peu autrement. Là, quand on dit excuses, comme je disais, j'ai lu ça hier, c'est comme si on cherchait une aiguille dans un botte de foin, qu'on brûle la botte de foin de Gaza, et là-dedans, il y a une aiguille qui s'appelle Hamas, pour trouver l'aiguille, on brûle la totalité du truc. Là, on parle d'une guerre documentée, d'une attaque préméditée contre des civils. Peu importe les causes, Hamas, Daesh, peu importe. C'est pour ça qu'il n'y a pas d'excuses. Là, on est contre l'ordre international. On ne peut pas affamer et tuer des enfants, affamer des gens, des civils, et dire, si, on répond à tel acte. Ce n'est pas possible.

Maintenant, pour revenir à l'histoire des nazis, l'histoire de l'Holocauste, nous, les Palestiniens, moi personnellement, je suis solidaire absolument des victimes juives en Europe de l'Holocauste. Ce sont mes frères pour moi. Nous souffrons ensemble, nous souffrons de la même façon. La souffrance de ceux qui étaient tués par les nazis, on parle du racisme, de l'antisémitisme en Europe, c'est la souffrance, la leur et la nôtre. Parce que c'est la souffrance humaine. Ce n'est pas la souffrance d'une population particulière. Donc cette souffrance est humaine et elle est nôtre.

Tandis que ceux qui nous agressent, que ce soit les nazis ou le gouvernement de Netanyahu, sont dans le même camp. Moi, le Palestinien, victime. Et les juifs français, allemands, européens, qui étaient tués, affamés pendant la Deuxième Guerre mondiale, nous sommes dans le même camp. Nous sommes pareils. Les autres, ils sont pareils. Le pouvoir qui a tué, qui était antisémite et qui a pratiqué l'Holocauste, ou le pouvoir sioniste qui utilise les civils comme punition collective, qui tue les enfants et affame les femmes. Et des décrets politiques de non-naissance, d'interdire les naissances chez les Palestiniens et veulent les déraciner. C'est pour moi à peu près la même chose.

Donc le partage, ce n'est pas entre Arabes et Juifs, entre musulmans et chrétiens, entre orthodoxes et catholiques, non. Le partage c'est entre la victime d'un côté et le bourreau de l'autre. Toutes les victimes d'un côté sont ensemble et tous les bourreaux de l'autre sont ensemble.

Le CDM: C'est extrêmement important ce que tu viens de dire parce que ça casse le narratif qu'on voudrait nous imposer qui dirait que ce peuple-là aurait des droits à l'autodéfense ou à l'agression sans justification parce qu'il y a eu un Holocauste il y a 80 ans. Donc non, tu le dis très bien, parce que c'est une musique qu'on entend régulièrement quand même. Pour justifier une agression qui est injustifiable, on dit oui mais ils ont souffert. Donc c'est très bien que tu dises le Juif de Varsovie et le Palestinien de Gaza sont nos frères, c'est les mêmes.

Nizar: Moi dans les années 40, si j'étais en Palestine ou ailleurs, je serais solidaire évidemment. Plus que solidaire, j'étais prêt à me battre pour que ces gens-là puissent vivre. Moi j'ai toujours pensé à ça, on ne peut jamais distinguer les gens par des choses qu'ils n'ont pas choisies. Je ne suis pas né Palestinien, et l'autre n'est pas né Juif, il l'est devenu. C'est-à-dire qu'on a dit, il est par hasard né ici, il est Palestinien, l'autre est né, il est Allemand, l'autre est né, l'autre a les yeux bleus, l'autre a la peau noire, etc... Ce sont des choses que nous n'avons pas choisies. Donc on ne peut pas regrouper les gens par des choses qu'ils n'ont pas choisies.

Par contre, on les juge sur les choses qu'ils ont choisies. Être Juif, ce n'est pas une faute, être Palestinien non plus. Mais être criminel, oui. Affamer les autres, oui. Les tuer parce qu'ils sont Juifs, oui. Les tuer parce qu'ils sont Palestiniens, oui. Donc l'acte qui dépend de ma volonté, et ma responsabilité, je dois en juger pour. Mais l'acte, les choses dont je n'en suis pas du tout responsable, on ne peut pas punir les palestiniens à Gaza, parce qu'ils sont Palestiniens à Gaza. Ils ne

l'ont pas choisi. Est-ce que quelqu'un à Gaza a choisi de naître à Gaza ? Non. A-t-il choisi d'être Palestinien ? Non. Pareil pour les autres. On ne peut pas. Donc c'est ça la différence.

Le CDM: Moi, ce que j'entends dans tout ce que tu dis, on va ramener aux fondamentaux. Pour moi, les fondamentaux, c'est l'être humain. On est des humains d'abord. Tu parlais de dignité. Effectivement, quand tu as les Israéliens qui disent, de toute façon, les Gazaouis ou les Palestiniens sont des animaux. D'accord ? C'est ce qu'ils ont quand même déclaré. Et il faut les traiter comme tels. Mais finalement, les animaux, c'est eux qui traitent les Palestiniens comme des animaux. Même un animal ne le ferait pas. Et c'est là où ça dépasse tout, parce qu'ils n'ont plus de dignité. Ils n'ont plus rien. Et finalement, je dirais même que, quelque part, ils font pire que les nazis. Ils ont dépassé des stades que les nazis n'ont pas commis. Moi, je ne veux pas dire ça dans le sens où je ne me sens pas solidaire absolument de millions de Juifs qui étaient victimes. Et c'était victime dans des conditions atroces qu'on ne peut pas négliger, nier ou quoi que ce soit.

Nizar: Non, mais ça, je ne le nie pas. Je ne nie pas tout ça. Moi, je reporte à l'humain. Je veux dire, c'est pareil que quand les Américains ont envahi l'Amérique, ils ont massacré les populations indiennes. Ils ne se sont pas gênés. Et aujourd'hui, ils virent les immigrés en disant que c'était un fléau pour l'Amérique, alors que c'est eux qui ont envahi un pays et massacré les populations. Peut-être que je m'exprime mal. Ce que je veux dire simplement, c'est que dans leur propagande permanente en disant que les Palestiniens sont pires que des animaux et qu'il faut les traiter comme tels, on a compris. C'est-à-dire que ces gens-là ont dépassé l'humain. C'est des bêtes.

Les gens de Gaza, les habitants de Gaza sont très civilisés. Je ne suis pas de Gaza, mais je connais Gaza très bien. Il y avait plusieurs écoles de

médecine. Il y avait plein d'instituts de formation dans tous les domaines. Ils avaient une agriculture très moderne. C'était le jardin de la Méditerranée. Ils produisaient des fruits, des légumes, des plantes, des fleurs vers l'Égypte. Ils ont vraiment un côté moderne, une civilisation avec des critères modernes extrêmement développé. Et j'allais dire que les gens sont bons par nature. Au moins là, je dis que les gens sont bons par nature, dans le sens où il n'y a pas de volonté d'aller agresser l'autre ou prendre son bien. Ce n'est pas comme les Européens qui sont partis en Amérique du Sud.

Tandis que les Israéliens, ils sont venus prendre le bien de ces gens-là et les chasser hors de chez eux. Donc il y a un qui défend ce qu'il a et l'autre qui essaie de prendre ce que l'autre a. Donc on n'est pas dans la même situation. Je ne peux pas agresser l'autre et prendre son bien, prendre sa terre et dire que c'est comme ça, c'est normal. Non, ce n'est pas normal.

Actuellement, l'alimentation, on n'arrive pas à faire rentrer l'alimentaire. Ils ne rentrent pas, pourquoi ? Parce que les Israéliens ne veulent pas. Donc ils sont en train d'affamer la population de façon préméditée. Pourquoi ? Pour la punir de quoi ? Qu'est-ce qu'elle a fait ? D'être Palestinien. Je me pose la question en voulant faire en sorte qu'il n'y ait plus d'enfants qui naissent. Parce qu'ils l'ont dit, je l'ai entendu. Demain, ces enfants-là pourront se venger contre nous. Ils ont cette peur-là aussi. L'histoire nous le dira. Oui, mais le règlement international ne reconnaît pas de telles pratiques. On ne peut pas éliminer, ce serait un peu le nazisme, le génocide comme on l'appelle. On ne peut pas tuer les gens ou les persécuter parce qu'ils sont eux ce qu'ils sont. Parce qu'ils sont noirs, sont blancs, ou sont Palestiniens.

Quelle que soit la cause que l'autre a. On disait que les Juifs en Europe étaient tel, tel, tel machin. Donc ça justifiait ? Non, rien ne justifie le meurtre.

Rien ne justifie de priver les autres de leurs droits. Le premier droit qu'on a, c'est le droit à la vie. Avant toute chose. Le droit à la vie. Ce n'est pas le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à tout ça, c'est bien. Mais le droit à la vie, numéro un. Dont nos enfants sont privés.

Le CDM: Nizar. Je voudrais qu'on avance un petit peu. On a fait un peu un bilan, une photo de la situation actuelle. On a vu que Palmed, avec d'autres associations, continuaient à porter le soutien dans la mesure du possible. Et dans la mesure des possibilités d'entrer en Palestine. Ce que tu as dit d'important aussi, c'est que, et tu l'avais dit à la conférence, le peuple Palestinien est un peuple en résistance. Ce n'est pas un peuple passif qui souffre. C'est un peuple en résistance, avec les moyens qu'ils ont, et nous on aide.

Et la deuxième partie de l'entretien, je voudrais qu'on essaie de discuter ensemble de quelle manière on peut monter d'un cran dans notre intervention. Parce que la CGT, au moins la CGT Équipement-Environnement, elle se pose en résistance aussi avec ce qu'elle peut faire aux côtés du peuple palestinien. Et comment, à partir de ce qu'on a fait au mois de novembre, comment est-ce qu'on peut aller un petit peu plus loin ? Comment est-ce qu'on pourrait intervenir un peu plus ?

Est-ce qu'on essaie de développer, et je pense qu'on va le faire, au niveau de la Confédération, ce genre de conférences, témoignages et d'affirmations que la CGT est en résistance aux côtés du peuple palestinien, par tous les moyens ? Et donc, est-ce que tu aurais une idée des actions qu'on pourrait mettre en place immédiatement, ou dans les mois qui viennent, et puis pour le futur, au moment où il faudra, j'espère le plus tôt possible, commencer à reconstruire ?

Nizar: Actuellement, les habitants de la Bande de Gaza sont dans une situation de famine, presque. Ils sont privés de tout. Donc, toute aide, qu'elle

soit alimentaire, sanitaire, tout ça, même vêtements, tout est bienvenu. Donc, si la CGT pouvait aider à faire entrer de l'alimentation, à la faire distribuer, à l'acheter sur place, quelquefois sur le marché local, le marché israélien, ou le marché égyptien, quand on peut faire entrer, ça serait une très bonne chose.

Maintenant, on peut cibler, avec la CGT, certains domaines. Je peux vous dire que les hôpitaux palestiniens ont, dans leur totalité, presque été détruits. Donc, il y a une politique actuellement de résistance médicale, parce que je suis médecin, donc résistance sur le plan médical, c'est de réhabiliter nos services médicaux, les équiper de nouveau, rouvrir des salles de soins intensifs, rouvrir des soins de réanimation, acheter des appareils de hémodialyse pour dialyser les insuffisants rénaux, malgré que 8 malades sur 10 sont morts, mais il y en aura d'autres.

Équiper les blocs opératoires, payer le salaire des gens, ça c'est une autre histoire, parce que nous, nous payons le salaire de 29 personnes actuellement que nous employons, car il faut bien qu'elles vivent. Voilà, sur le plan médical, si vous ne voulez prendre que ce côté-là, on peut vous donner des projets détaillés sur la réhabilitation d'un service, sur ouvrir un nouveau service, sur le mettre en fonctionnement, surtout nous préférons réhabiliter les services que de créer d'autres. Pourquoi je dis ça ? Parce que toutes les associations, elles essaient de faire des centres médicaux, l'Assemblée d'Arabes Unis, le centre médical de Tel-Machat, de l'Inde, chaque pays essaie de montrer et mettre en avant son petit centre médical pour dire j'ai de quoi.

Tandis que nous, nous souhaitons faire retravailler nos propres hôpitaux, pas d'en faire d'autres, pas d'en faire de concurrents. Remettre en marche nos hôpitaux, payer nos médecins, nos infirmiers, dans ces hôpitaux-là, nos personnels, acheter les médicaments, faire tourner un hôpital. Si vous pouvez faire tourner un service, sur un plan, je

m'occupe du salaire. Je m'occupe de fournir pour les produits d'hémodialyse, et les machines nécessaires..

Ça coûte cher, et ça dépend en fait de quel niveau de soutien vous pouvez faire. Parce qu'il y a des choses qui sont, peuvent être, tout est utile, enfin rien n'est inutile. Quelles qu'elles soient, les petites choses pas chères et les choses très chères. Mais après tout est détruit, il faut tout reconstruire.

Le CDM: La CGT Confédération a lancé un appel aux dons par l'intermédiaire de l'Unrwa. Parce que oui, on peut faire un projet pour un hôpital. Moi j'ai déjà fait des projets, je les ai même tout prêts. Pour faire des centres médicaux, des blocs opératoires, en sachant que déjà pour le bloc opératoire, il faut avoir les accords d'une société israélienne.

Moi je vois deux choses qu'on pourrait essayer de mettre en route assez rapidement. Pour l'instant on est la seule fédération à faire ça. C'est de mettre en relation avec la fédération de la santé, avec la fédération de la construction, voire avec la fédération du commerce. Parce qu'il y a là aussi des possibilités, on fait régulièrement un conteneur pour Cuba. On envoie du matériel, des cahiers, des stylos, des médicaments, tout ce qu'on peut pour Cuba. Vous pouvez l'imaginer, on fait un conteneur pour Gaza. En septembre, à la rentrée, ce serait peut-être le moment d'engager ça. Et ça permet de mettre de l'alimentaire dans un conteneur. Bon après, il rentre ou il ne rentre pas, ça c'est...

Nizar: Une autre affaire. C'est une autre affaire. Mais voilà, moi ce que je propose c'est qu'on fasse ça. Qu'on essaie d'inclure dans notre résistance, telle qu'on peut la faire ici, les fédérations santé, commerce et construction, pour voir comment on peut aider. Et puis essayer de lancer l'idée d'un conteneur.

Il reste un point que je veux évoquer aussi. J'ai été contacté par la défense civile là-bas. Donc ils

m'ont fait tout un projet pour fournir le matériel, pour déblayer les gravats, pour chercher les corps sous les décombres. Ils manquent de tout. Ils ont pleuré. Donc ils m'ont envoyé toutes les listes de produits qu'ils attendaient. J'ai contacté moi la défense civile en France. Il y a une association de défense civile humanitaire. Donc j'ai appris ça, donc je les ai contactés. C'est gentil, ils ont appelé et tout ça, on a parlé. Mais ils disent non, on ne peut rien faire, c'est très dangereux. On ne peut pas envoyer des équipes là-bas. On ne peut pas, on ne peut pas. Mais on attend qu'ils se tassent, qu'ils se calment.

Donc voilà, ça c'était une façon de dire, on peut reprendre le projet de la défense civile du sud de Gaza, qui a un nom au sud, du Hanouna. Si j'ai le nom du responsable de ce projet, ses besoins, on peut le mettre à jour éventuellement, le recontacter.

Le CDM: Et combien ça coûte, quels sont les matériaux. On peut intégrer ça comme un projet, si vous avez un secteur ou un domaine. La Fédération des services publics ? Moi je dirais plus la construction de matériel. Je ne sais pas.

Nizar: Plus la construction, tout le matériel de débrayage. Voilà, il faut que ça parte de la pelle à la pioche jusqu'à... jusqu'au tracto-pelle qui vient à déménager. Comment faire pour aider ? Maintenant, comment faire entrer les choses ?

Un autre point pour vous compléter, c'est l'enseignement. Vous parlez d'un truc pour Cuba, avec des stylos et des cahiers. C'est l'éducation. Chez nous, on a besoin de stylos et de cahiers. On a besoin de vêtements pour les enfants. On a besoin de petits repas pour les enfants. On a besoin de cartables pour les enfants. On a besoin de beaucoup de choses.

Le CDM: Oui, après tout le problème, c'est que... On avait fait le même truc pour le Maroc après le tremblement de terre. On avait récolté des

affaires, mais finalement ça n'a pas pu partir, parce que le Maroc a dit qu'on n'en a pas besoin, on se débrouille nous-mêmes. En revanche, j'ai pu avoir des paquets de stylos comme ça par des associations qui viennent ici de temps en temps. Donc j'ai pu en distribuer. Parce que partout, tu t'aperçois que même au Maroc, au fin fond du Maroc, ils ont besoin de stylos. Ça, on peut encore le faire. On a une fédération de l'éducation. Finalement, expliquer tous les projets, on doit tout reconstruire. Mais le vrai problème, c'est qu'il faut que ça passe. Parce que si c'est pour envoyer un conteneur et qu'il soit bloqué avec de la nourriture, des affaires, et du matériel...

Nizar: On peut... Éric, on peut dire que... On peut imaginer deux niveaux d'aide. Le niveau actuellement pendant la guerre, et le niveau espéré après la fin de la guerre. Au niveau avant la guerre, on peut se concentrer uniquement, pendant la guerre, je veux dire, sur le plan alimentation et sur le plan santé. On a besoin de remettre les hôpitaux en marche. Il faut les remettre en marche maintenant. Parce que les malades sont là maintenant. Après, déblayer, aider les enfants à l'éducation, je ne dis pas que ce n'est pas indispensable, mais on peut le mettre dans une deuxième phase. En tout cas, c'est à vous de voir une priorité.

Mais logiquement, nous sommes capables, en tant qu'association actuellement, de travailler le côté médical. Parce que c'est un peu notre spécialité. On peut acheter des médicaments, les faire entrer, envoyer des missions, reconstruire un hôpital, aider... Parce que nous, quand on aide à 200 000 euros ou 50 000 euros, c'est un projet local. Le ministère de la Santé, là-bas, a fait tout un projet et il donne ça aux associations pour les fournir. Eux, après, ils achètent. On va avec l'OMS, on va avec les Nations Unies, avec le Croissant-Rouge, pour remettre cet hôpital en marche. Et c'est comme ça que ça marche. Et ça, c'est suivi. Il y a une espèce de contrat signé avec le directeur de l'hôpital, où vont partir les 50 000 euros qu'on

vous donne. Dans quel domaine ? Tout est bien organisé.

Maintenant, nous sommes en phase de guerre et on peut pas faire ce qu'on veut. Si demain, il y a un bombardement, tout ce qu'on a fait, c'est parti. Dans la fumée. Oui, mais ça se construit comme des fourmis derrière.

Le CDM: Bon, c'est bien noté, Nizar. On va arriver à la fin de l'entretien, puisqu'on a 45 minutes d'entretien. De notre côté, on va publier ça pendant l'été dans notre revue. Et on va proposer à notre commission exécutive, à la rentrée au mois de septembre, c'est 2, 3, 4 septembre, notre commission exécutive, d'engager un travail de suite de ce qu'on a fait l'année dernière sur les sujets dont on a parlé. Santé, alimentation, dans un premier temps. Et puis après... Et en parallèle, on essaie de voir avec d'autres fédérations comment on peut travailler pour élargir. Et on va réaffirmer que... Parce que ce n'est pas juste des mots. À son niveau, la fédération de l'équipement-environnement est en résistance avec le peuple Palestinien. Même si... Evidemment, on ne prend pas les risques ici. Mais on va le dire.

Nizar: Ça vaut toujours le coup de le dire. La résistance, dans sa définition sociale, c'est-à-dire je résiste en remettant la société en marche. J'ouvre les hôpitaux, j'organise les écoles, je fournis à manger. C'est ça que je vise. Pour moi, c'est la résistance. Maintenir un peuple en vie et maintenir sa structure sociale. Parce qu'un peuple qui s'est détruit, qui s'est délité complètement, où on ne distingue plus une personne d'une autre, une structure d'une autre, tout le monde est à plat, c'est des masses amorphes, on n'est pour rien.

Mais les Palestiniens ne veulent pas rester en masse amorphe. Pour ça, il faudrait continuer à créer une structure sociologique qui permette à la société d'exister avec ses différents comportements. L'éducation, la santé, la

politique, les partis, même les syndicats palestiniens, ils ont besoin d'un coup de main. Les syndicats existent. Il faut les connaître, les voir dans les conditions de guerre. Qu'est-ce qu'un syndicat dans la condition de guerre ? Moi, personnellement, je ne sais pas. Comment un syndicat palestinien à Gaza fonctionne maintenant ? Comment ils défendent l'intérêt de ses membres ?

Le CDM: Il n'y a plus aucun intérêt particulier. Il y a l'intérêt général. Au moins trois exemples. Les syndicats français pendant la Deuxième Guerre mondiale, les syndicats italiens, sont opposés au fascisme. Ils sont entrés en résistance armée. Les syndicats en Espagne se sont opposés pendant la guerre d'Espagne aussi au franquisme.

Nizar: Mais ce n'est pas du travail du syndicat.

Le CDM: Mais la politique et la résistance font aussi partie du travail du syndicat. Ce n'est pas que la défense de quelqu'un qui a un travail. On va en rester là ?

Nizar: Tout à fait. En tout cas, merci beaucoup. Merci pour votre aide qui était très importante. Mais on va continuer. Ça, je vous fais confiance. Nous sommes des hommes en association. On va vous proposer des projets. Pour aller dans le bon sens.

Le CDM: Oui, on va se revoir sans problème. Merci Nizar. Bonne continuation à Palmed et aux camarades qui vont sur place. Ils font tout ce qu'ils peuvent. Ça sera communiqué.

DOSSIER

Palestine, entretien avec Nizar Badran, Palmed France





54ème congrès de la CGT retour sur le 53ème

Les deux articles suivants offrent un regard approfondi sur les débats, les tensions et les dynamiques qui ont traversé le 53^e congrès de la CGT. Le premier, d'une tonalité factuelle, retrace les moments clés du congrès : les votes serrés, les controverses internes, les modifications substantielles apportées au texte d'orientation, ainsi que les rapports de force qui ont façonné l'élection de la nouvelle direction confédérale. Le second article propose une analyse plus large des enjeux politiques, organisationnels et sociologiques mis en lumière par ce congrès, en particulier la question de la démocratie interne, le rapport à la lutte de classe, l'écologie, le féminisme, l'unité syndicale et les transformations profondes du salariat qui influencent la structuration de la CGT.

Ensemble, ces deux contributions offrent une base indispensable pour nourrir la réflexion collective. Elles éclairent les défis déjà identifiés mais encore ouverts, et invitent à tirer enseignement des débats précédents pour préparer lucidement les choix stratégiques à venir. Cette réflexion revêt une importance particulière à l'approche du **54^e congrès de la CGT, qui se tiendra à Tours du 1^{er} au 5 juin 2026**. Avant la publication du prochain document d'orientation, il est indispensable d'intégrer ces analyses afin de clarifier les enjeux, consolider les orientations et renforcer la cohérence du projet syndical. Elles constituent un socle pour aborder ce rendez-vous majeur avec une vision exigeante, offensive et pleinement ancrée dans les réalités du monde du travail.

CGT, un congrès loin d'un long fleuve tranquille.

Jean Claude Boual

De l'évolution du syndicalisme, de sa capacité à organiser les salariés, de sa capacité à lier dans un mouvement (une même utopie) social l'écologie et démocratie dépendent l'avenir du modèle social de notre pays et l'avenir de nos modes de vie. En juin dernier nous avons brièvement commenté les congrès de FO et de la CFDT (N° 1019 du 27 juin et N° 1020 du 5 juillet 2022 de Respublica). La CGT vient de tenir son 53ème congrès du 27 au 31 mars en pleine mobilisation intersyndicale contre la réforme des retraites du gouvernement. Nous avons suivi le déroulement du congrès en direct sur internet, toutes les séances plénières ayant été retransmises.¹ Nous allons essayer de montrer la complexité des débats qui traversent la CGT en deux épisodes, un premier article plutôt factuel cette semaine, et une première analyse pratiquement à chaud des enjeux que recouvrent cette complexité la semaine prochaine.

Pourquoi ce congrès de la CGT a une signification particulière ?

Il a lieu alors qu'un mouvement social en intersyndical, avec grèves reproductibles depuis plusieurs semaines dans certains secteurs et manifestations massives conteste la réforme des retraites du gouvernement et demande son retrait. Certes ce n'est pas la première fois qu'un tel événement se produit, déjà en décembre 1995, le congrès de la CGT a eu lieu en plein mouvement de grèves extrêmement fortes, déjà contre une réforme des retraites. Cependant les différences avec décembre 1995 sont importantes à plusieurs titres. La réforme d'aujourd'hui vient après plusieurs réformes sur les retraites et s'ajoute à une situation dégradée des salariés suite à plusieurs réformes initiées depuis (réformes du code du travail, du statut de la fonction publique, réforme du statut des cheminots, des indemnités chômage...) qui toutes ont réduit voire détruit les garanties et conquis des salariés dans toutes les professions. De plus ces grèves et manifestations se déroulent alors que l'inflation

notamment sur les dépenses les plus immédiates des ménages est extrêmement fortes particulièrement dans l'alimentation (17 %/ en un an). Les salaires ne suivent pas et sont très bas en général dans notre pays, le monde du travail est donc confronté à une situation difficile, l'affrontement entre le capital et le travail pour la répartition de la plus-value créée par le seul travail se retrouvant au centre de l'affrontement de classe. Cet aspect a été très présent dans les débats du congrès avec l'affirmation de la lutte de classe dans les interventions de beaucoup de délégués. La lutte est toujours facteur d'accélération de la prise de conscience parmi les salariés individuellement et collectivement et est un apprentissage accéléré pour les militants, notamment les jeunes.

Cette situation a donnée une coloration et un ton bien particulier au congrès, des débats vifs, loin de la langue de bois, des affrontements parfois sur des questions d'orientation et de stratégie syndicales, ce qui a donné un congrès loin d'un « long fleuve tranquille », un congrès vivant, offensif, avec des délégués entendant faire valoir leur point de vue et le mandat reçu des adhérents dans les réunions de préparation.

Les enjeux sur l'orientation dépassaient les questions de personne qui intéresse tant la presse, et faisait échos à l'histoire, la tradition de lutte, la pratique de la CGT depuis sont origine. Il faisait échos aussi à sa tradition d'affrontement avec le patronat (la lutte de classe) contrairement à la tradition « réformiste, issue de la sociale démocratie (UNSSA) et du courant chrétien (CFDT, CFTC), avec la crainte de beaucoup de syndicats de se faire phagocytter dans une intersyndicale où la CGT n'affirmerait qu'insuffisamment sa personnalité. La même inquiétude sourdait pour ses positions et affiliations au niveau européen et international, même si les solutions préconisées ne sont par toujours très adéquates. Sa tradition de lutte de classe était donc au cœur des débats du congrès.

La CGT, même si elle a perdu sa première place au plan électoral, reste l'organisation de référence pour le

¹Il est possible de visionner l'ensemble de ces séances sur YouTube.

syndicalisme dans notre pays, de par son antériorité, sa création par les salariés (la CFTC mère de la CFDT, a été créée à l'initiative de l'Église catholique), sa forme d'organisation à la fois professionnelle (les fédérations) et territoriales (les Unions départementales et locales) qui a servi de modèle à toutes les autres organisations syndicales de notre pays, ses traditions de lutttes et ses positions de classe, internationalistes et antiracistes. De son évolution dépend en grande partie l'évolution de tout le syndicalisme en France.

Quelques faits saillants dans le congrès

Pour la compréhension des enjeux, nous avons choisi certains faits saillants, à notre avis, du déroulement du congrès que nous analyserons brièvement après présentation.

1) l'élection de la commission des mandats et des votes, qui dépouille les scrutins et en garantit l'exactitude. Il est donc essentiel que son autorité soit admise par tous pour que les résultats ne soient pas contestés. La liste proposée par la direction sortante à laquelle fut ajoutés des délégués candidats a été soumise au vote du congrès comme il se doit. Le vote à main levée donnait un sentiment d'égalité entre les POUR et les CONTRE, en tout cas la nécessité de compter. Cependant la présidence de séance déclara la commission élue, ce qui provoqua de forts remous dans la salle, et une demande de la communication du « résultat du vote », « On ne veut pas de 49-3 à la CGT » ont affirmé certains délégués. Après quelques hésitations, la présidence proposa de refaire le vote avec décompte des mandats. La commission est finalement élue par 416 voix contre 408 et 83 abstentions, son travail ne sera pas contesté par la suite. Le résultat de ce premier vote donnait une idée assez précise des rapports de force au sein du congrès et de l'opposition à la direction confédérale sortante, mais la « maladresse » de la présidence ne donnait pas un bon signe en ouverture du congrès.

2) le règlement intérieur du congrès suscita également un long débat, car « certains aspects n'étaient pas conforme aux statuts de la confédération » selon plusieurs délégués. Finalement la direction accepta d'amender le projet en

supprimant la principale cause du désaccord, à savoir les critères de sélection introduit par le CCN² pour pouvoir se présenter à des postes de responsabilité. Le règlement a été adopté à la majorité. Toutefois le CCN qui établira la liste de la Commission exécutive soumise au suffrage du congrès appliquera ces critères pour ne pas retenir le secrétaire général de l'Union départementale (UD) des Bouches-du-Rhône sur cette liste par exemple.

3) le rapport d'introduction au nom de la direction sortante, présenté en ouverture du congrès par Marie Buisson, candidate officielle au poste de secrétaire générale, n'a pas suscité de réactions spécifiques car il était suffisamment lisse pour satisfaire tout le monde.

4) Cependant, la réponse au nom de la direction sortante par Catherine Perret, secrétaire confédérale sortante, a suscité des réactions très vives de la part d'une grande partie des délégués. Catherine Perret a rencontré des difficultés à se faire entendre dans le brouhaha. Le rapport d'activité, voté par mandat a été rejeté par 267 415 voix contre soit 50,22 % contre 264 061 voix pour, soit 49,68 %, confirmant le rapport de force du vote sur la commission des mandats. C'est à notre connaissance la première fois qu'un rapport d'activité n'est pas approuvé dans un congrès confédéral. Cette désapprobation a été mal perçue par une partie des délégués, plusieurs ayant soutenu l'idée qu'il n'était pas normal ou logique de voter contre un rapport d'activité car il ne s'agissait pas de l'activité de la direction sortante, mais de l'activité de toute la CGT. Une déléguée des Landes a même soutenu qu'en votant contre, « Vous avez voté contre vous-même et contre votre propre activité dans vos territoires ». Il lui a été retoqué dans le débat que c'était bien l'activité, la stratégie, l'orientation de la direction confédérale sortante (Bureau confédéral, Commission exécutive) et même dans une certaine mesure Comité confédéral national qui n'avaient pas joué leur rôle de direction, qui avaient été sanctionnés ; que l'on avait bien le droit « d'avoir un regard critique sur ce qu'on fait, et j'entends qu'on n'a pas le droit de voter contre un rapport ! On est sur une autre planète » a retoqué un délégué.

²CCN, Comité confédéral national composé de droit des secrétaires généraux des fédérations et des unions départementales ou leur représentant qui est l'organe directeur de la Confédération entre deux congrès et qui établit pendant le congrès, la liste de la Commission exécutive présentée aux suffrages du congrès, dans laquelle il élit le bureau confédéral et le ou la secrétaire générale après le vote du congrès sur cette liste. Les membres de la commission exécutive assistent au CCN, sans droit de vote, mais peuvent s'y exprimer.

5) la discussion sur les amendements des syndicats aux textes soumis au congrès, non retenus par les commissions de travail chargées de les examiner a montré des délégués motivés bien décidés à ne pas s'en laisser compter et à défendre leur point de vue et le mandat qu'ils avaient reçu des adhérents lors des réunions de préparation du congrès. Plus de 1000 amendements sur plus de 5700 n'avaient pas été retenus, seulement quelques dizaines en tout ont pu être défendus devant le congrès. La tendance générale qui se dégage de ces débats est que soit la commission a accepté les amendements après discussion, soit, sauf dans quelques cas elle a été battue par le congrès quand il y a eu vote. Pour bien comprendre les enjeux, il faut revenir à la procédure de travail adoptée pour les débats sur les amendements. Les congressistes étaient destinataires d'un document écrit rendant compte des travaux des commissions et des amendements retenus, ce qui permettait à chaque délégué de voir le sort réservé aux amendements qu'il avait éventuellement déposés. Si un ou plusieurs de ses amendements n'avaient pas été retenus, il pouvait le soumettre au congrès, le défendre pendant deux minutes (afin de pouvoir examiner le maximum d'amendement dans un temps forcément limité), la commission ayant examiné les amendements répondait en explicitant sa position, acceptant l'amendement si elle avait été convaincue par les arguments du délégué, si elle refusait toujours l'amendement un vote était organisé si le délégué le maintenait. Une procédure quasi la même qu'à l'Assemblée nationale ou dans tout parlement en fait.

Quelques amendements significatifs

Au moins six amendements non retenus initialement méritent un petit exposé, car ils montrent les enjeux d'orientation et de stratégie et permettent de mieux comprendre le déroulement du congrès. Ils donneront également des clefs d'approche pour l'analyse plus globale des enjeux du congrès la semaine prochaine.

a) un délégué de l'enseignement supérieur a proposé un amendement portant sur la recherche fondamentale, pour un enseignement public, laïque, avec des financements pour l'enseignement public pas pour l'enseignement privé. La commission a accepté l'amendement mais en supprimant le terme laïque. Le délégué accepte la formulation sans réclamer le rétablissement du mot laïque, pourtant si important dans le contexte politique actuel et la situation de l'enseignement où beaucoup d'enseignants à tous les niveaux s'autocensurent sur des sujets pouvant avoir un rapport même lointain avec les religions.

b) un délégué a proposé de supprimer l'écriture dite « inclusive » dans tout le texte, car des phrases sont rendues incompréhensibles (il cite des exemples) et impossible à prononcer à l'oral « comment lisez-vous cette phrase ? » demande-t-il sans obtenir de réponse. La commission lui demande sur quel paragraphe précis porte l'amendement. Tout le texte répond l'orateur. Réponse de la commission on ne peut pas voter car les amendements doivent porter sur un paragraphe précis. Le délégué repart. Pourtant c'est bien la commission qui en début de son rapport a précisé que tout le texte serait harmonisé en écriture « inclusive » (en fait le. e), mais le congrès ne pouvait pas voter sur ce sujet !

c) un délégué de Toulouse propose un amendement portant sur la syndicalisation à la CGT des étudiants (ou travailleurs en étude) car se sont des travailleurs ou de futurs travailleurs, la commission a expliqué qu'il y avait eu énormément d'amendements sur ce sujet et qu'elle était partagée moitié/moitié. Elle a précisé que des discussions avaient eu lieu avec l'UNEF à ce sujet ; que la CGT n'avait pas vocation à syndiquer les étudiants, mais à construire des syndicats interprofessionnels ouverts à tous, à des « salariés étudiants » ou « travailleurs en étude », qu'il y avait des expériences positives comme à Toulouse tout en conservant les deux champs de syndicalisation, et que le bilan des expériences serait fait au prochain congrès. En fait avec les expériences la CGT ouvre la possibilité à chaque organisation de faire

DÉBATS

54ème congrès de la CGT

adhérer des étudiants...salariés ou salariés en étude (c'est beau le vocabulaire Ndr). L'amendement ayant été maintenu le congrès l'a rejeté à 58 %.

d) un amendement proposait « de se rapprocher de la FSM³, représentant 503 millions de syndiqués dans 105 pays » conformément à la décision du 52ème congrès (de la CGT). La commission a alors expliqué « que le 52ème congrès n'avait pas pris cette décision, que la CGT avait quitté la FSM en 1995 car elle avait constaté de graves problèmes sur son indépendance vis à vis de certains gouvernements, que ses adhésions internationales étaient la CSI⁴ depuis sa création en 2006 et la CES⁵ depuis 1997. Qu'aujourd'hui à la FSM on trouvait des syndicats de Syrie, Corée du Nord, Égypte inféodés à leurs gouvernements. » l'amendement ayant été maintenu, le congrès l'a heureusement repoussé à 72 % des voix.

Par ailleurs un amendement accepté a proposé qu'il y ait un débat dans la CGT sur ses affiliations internationales.

e) un amendement demandait de remplacer dans le texte « unifier le syndicalisme » par « œuvrer à l'unité syndicale ». Explication, la résolution soumise au congrès dans le projet de document d'orientation proposait « Œuvrer au rassemblement syndical et à l'unification du syndicalisme » et le document faisait par ailleurs dans les explications longuement état d'un travail déjà important avec la FSU, et proposait « d'aller plus loin dans la démarche unitaire » afin de mettre en œuvre la recomposition du syndicalisme de transformation sociale et de lutte. Il était précisé aussi « Solidaire est engagé dans cette réflexion unificatrice », les syndicats reprochaient à la direction confédérale d'avoir engagé cette démarche « sans débats dans les syndicats » et sans précision sur les objectifs et les conditions. Après débats assez longs et vifs, la commission a accepté de modifier la formulation en remplaçant « unifier le syndicalisme » par « œuvrer à l'unité syndicale » comme demandé, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Un autre délégué voulait ajouter « sur les bases de la lutte de classe » ce à quoi la commission a répondu que « dans la lutte

sur les retraites on était en intersyndicale avec des syndicats réformistes et que si on rajoutait lutte de classe, nous ne pourrions plus faire d'intersyndicale » (sic) ! L'amendement ayant été maintenu, le congrès a voté et rejeté l'amendement par 61,90 % des voix.

f) le débat sur le collectif « Plus jamais ça » dans lequel la direction confédérale avait engagé la CGT aux côtés de Oxfam ou Greenpeace, sans consultation et débat au sein de la CGT, a traversé tout le congrès, sur la forme, le manque de démocratie dans la prise de décision et sur le fond compte tenu des positions antinucléaires des ONG mais aussi de leur peu accointance, voire leur ignorance des problèmes sociaux, d'emplois, de salaires etc. Un amendement demandant le retrait du paragraphe faisant référence à la participation de la CGT à ce collectif le temps que les syndicats en débattent et tranche, non retenu par la commission il a été présenté au congrès par le syndicat l'ayant déposé. Il a suscité un débat auquel la commission a répondu en expliquant qu'elle avait discuté de cet amendement pendant une heure entre trois et quatre heures du matin, qu'une majorité des membres de la commission pensait qu'il ne fallait pas quitter le collectif, mais qu'il y avait bien eu un problème de méthode, et qu'elle n'avait pas retenu l'amendement. Le délégué a donc maintenu l'amendement qui a été soumis au vote, le congrès l'a adopté par 411 voix pour soit 50,37 % contre 405 voix soit 49,63 %, adopté à six voix près.

Finalement, le document a été voté à 72,79% après l'intégration des amendements.



³-FSM, Fédération syndicale mondiale créée au lendemain de la seconde guerre mondiale et regroupant jusqu'à la « guerre froide » l'essentiel des syndicats mondiaux, y compris les syndicats des USA. En les syndicats des USA, sur demande de leur gouvernement quittèrent la FSM pour créer la entraînant l'essentiel des syndicats des pays occidentaux. La CGT resta à la FSM et y occupa des postes de responsabilité et la quitta en 1995. La FSM est aujourd'hui composé essentiellement des syndicats chinois, égyptiens, syriens tous liés à leur gouvernement qui lui fournissent les moyens de fonctionner.

⁴CSI, Confédération syndicale internationale

⁵CES, confédération européenne des syndicats

Les travaux du CCN, l'élection de la direction confédérale

Les travaux du Comité confédéral national (CCN) composé des représentants des Unions départementales et des Fédérations (le secrétaire général le plus souvent sauf s'il est membre de la Commission exécutive (CEC), l'organisation est alors représentée par un membre du bureau de celle-ci). Les membres de la CEC y participent avec possibilité d'expression mais pas de participer au vote). C'est le CCN qui élit le bureau confédéral et la secrétaire générale en l'occurrence, parmi les membres de la CEC élue par le congrès sur proposition du CCN. Pour simplifier, la presse présente le CCN comme « le parlement de la CGT ».

Comme il y a beaucoup d'approximation et de confusion dans la presse et plus largement dans l'opinion, voici le détail de la procédure pour l'élection de la direction confédérale.

1) première étape dans la phase de préparation du congrès, se sont les fédérations et les unions départementales qui sont habilités statutairement à proposer les candidats à la CEC, la liste des candidats est publiée dans « Le Peuple », organe officiel de la CGT avec les documents soumis au congrès. Pour ce 53ème congrès, le CCN avait voté une condition non prévue dans les statuts, à savoir que toutes les candidatures devaient être double, un homme et une femme au nom de la parité, ce qui a posé des problèmes aux « petites structures » ; les fameux « critères du CCN » qui ont fait l'objet du débat sur le règlement du congrès relaté plus haut. Pour ce 53ème congrès il y avait cent candidats pour la CEC et cinq candidats pour la commission de contrôle financier (CFC).

2) deuxième étape, le CCN se réunit une première fois pendant le congrès pour établir une liste de noms pris parmi les candidats proposés par les UD et Fédérations, liste dont il fixe le nombre maximum de membres, qui sera soumise au congrès. Cette réunion a eu lieu le mercredi soir et une bonne partie de la nuit.

3) troisième étape un membre du CCN rend compte de ses travaux devant le congrès et la liste établie par le CCN est soumise au congrès. Les délégués peuvent rayer des noms,

rajouter des candidats non retenus par le CCN, voter pour la liste entière.

4) quatrième étape une fois les résultats du vote proclamés, le CCN se réunit à nouveau et élit parmi les membres de la CEC, le bureau confédéral, le ou la secrétaire général et l'administrateur de la CGT. Cette réunion a eu lieu le jeudi soir et a duré jusqu'au matin. Les travaux du CCN se fond à huis clos.

5) cinquième étape, les résultats sont annoncés au congrès.

Les deux réunions du CCN ont été difficiles, aussi bien la première pour l'établissement de la liste que celle qui a élu le bureau confédéral et la secrétaire générale. Lors de sa première réunion le CCN a confirmé le nombre maximum de futurs membres de la CEC à 66, soit la nécessité d'éliminer 34 noms, ce qui explique la difficulté dans un contexte de désaccords sur des sujets importants. Dans cette liste le CCN n'a pas retenu les opposants les plus virulents à la direction sortante soit Olivier Mateu secrétaire général de l'UD des Bouches-du-Rhône, une des plus importantes de la CGT et Emmanuel Lépine de la fédération de la chimie, ce qui pourrait s'avérer une faute politique à terme car il est toujours plus souhaitable que les divergences s'expriment au sein des organisations plutôt qu'à l'extérieur. Cette liste a été adoptée par 54,16 % des voix (onze fédération et soixante UD ont voté pour) contre 45,84 % des mandats (dix-sept fédérations et vingt-quatre UD) et trois UD se sont abstenues. Nous reviendrons sur l'analyse de ce vote qui montre une certaine coupure entre les UD et les fédérations notamment les plus importantes en adhérents.

Le vote du congrès, par mandats et sur chaque nom, donnait des indications sur la future direction confédérale souhaitée. Marie Buisson, candidate désignée par Philippe Martinez pour lui succéder a obtenu 57,23 % des voix, soit le plus mauvais score, ce qui est un handicap pour postuler au poste de secrétaire générale. L'élection de Céline Verzeletti, candidature envisagée par les contestataires de la ligne Martinez, bien que mieux élue avec 77,95 % des voix

marquait aussi une certaine défiance parmi une partie des délégués.

Dans ces conditions, il était prévisible que la deuxième réunion du CCN ne serait pas plus calme que la première et pas plus courte. Marie Buisson, a toutefois présenté sa candidature au poste de secrétaire générale, elle a été récusée de justesse, et il semble que Céline Verzeletti ait renoncé. Il fallait bien trouver une solution, en fin de réunion au matin le nom de Sophie Binet secrétaire de l'UGICT (l'union des cadres au sein de la CGT) élue à 86,14 % des voix (ce qui est un score habituel à la CGT) a été avancé, et accepté par le CCN par 61 voix pour, 11 contre et 16 abstentions.

La CGT joue un rôle éminemment politique dans la vie du pays, la question posée est qu'elle l'assume et l'assume pleinement, ce qui implique une inflexion dans son orientation et sa pratique et ne peut se résumer à l'affirmation que les partis politiques et les syndicats n'ont pas le même rôle, « les partis chez eux et les syndicats chez eux » en somme. La CGT qui se veut un syndicat de transformation sociale ne peut se contenter de revendiquer d'être « Le syndicalisme au quotidien pour de nouveaux droits » comme l'indiquait le slogan officiel du congrès, mais doit être bien plus, dans la démarche de « la double besogne » chère à la « Charte d'Amiens » comme l'ont dans les faits, souligné avec force la majorité des délégués représentant les syndicats de base dans le congrès.

Par ailleurs nous pouvons rassembler les débats, voire les désaccords, autour de cinq questions essentielles, la démocratie interne, la lutte des classes et pas le niveau de radicalité de la confédération comme le résume hâtivement la presse, l'écologie, le féminisme et l'unité syndicale. Bien entendu le congrès a traité bien d'autres questions. Les salaires, les conditions de travail, la précarité qui se généralise, la lutte contre l'extrême droite ont fait aussi l'objet de nombreuses interventions. Cependant ces cinq questions en posent et se fondent peut-être dans deux autres fondamentales que sont le rapport de la CGT à la classe

ouvrière et à la société en général au regard de l'évolution du salariat, soit une forme de « brahmanisation »¹, et son « recentrage » sur les revendications immédiates, sans utopie transformatrice, la moitié de la double besogne en somme, donc son rapport à la politique. Le congrès a mis l'accent sur ces deux questions majeures, malgré la direction sortante sans toutefois pouvoir les traiter à fond, les textes préparatoires et la méthode utilisée pour préparer le congrès ne le permettant pas. Nous reviendrons sur ces aspects positifs du congrès en conclusion de cet article. La nouvelle direction confédérale, dans sa nouvelle formation très composite devra s'atteler à cette tâche sous peine de voir la confédération se déchirer de plus en plus, voir sombrer définitivement (la CGT est mortelle avait déjà averti Henri Krasucki à la fin des années 1980).

Repolitiser le syndicat

Jean Claude Boual

Commençons par l'aspect le plus englobant, soit le rapport de la CGT à la politique. Dès sa fondation en 1895, la CGT s'est voulu une organisation d'émancipation des salariés (et pas un corps intermédiaire) par l'abolition du salariat et du patronat, avec une démarche globale de transformation de la société avec l'idéal, ou l'utopie socialiste. Pour reprendre l'expression de Stéphane Sirot² « un pansyndicalisme se voyant au centre des rapports de classes et embrassant tant le présent que l'avenir de la forme de société ». C'est ce dont était encore porteur l'accord intersyndical entre les deux principaux courants du syndicalisme, la CGT et la CFDT³ de 1966, rompu officiellement avec fracas par la CFDT en 1977 par le « rapport Moreau » avec la notion théorisée de « recentrage » autour des revendications immédiates dans l'entreprise. Ce « recentrage » a été un renoncement à penser « un autre monde » et une affirmation à participer aux structures du pouvoir, à l'administration du monde tel qu'il est. Une des premières traductions de ce recentrage outre la rupture de l'unité d'action CGT/CFDT, a été la participation

massive dans les cabinets ministériels de la gauche au pouvoir dans le gouvernement Mauroy en 1981, une entrée dans la politique de militants, mais une dépolitisation de l'organisation syndicale.

Ce « recentrage » n'a pas eu que des effets sur la CFDT et sur l'unité d'action syndicale, un lent processus sur le rôle quasi unique pour le syndicalisme, de la revendication dans l'entreprise » s'est aussi engagé dans la CGT à partir du milieu des années 1980, notamment théorisé par Maryse Dumas, secrétaire générale adjointe de la Fédération des PTT, qui sera par la suite secrétaire confédérale chargée des revendications. Dans cette période, la CGT a perdu les deux tiers de ses adhérents, la désindustrialisation s'est accélérée (automobile, sidérurgie, textile, fermeture des mines de charbon...). La fin des années 1980 et le début des années 1990, sont aussi les années de l'agonie du système soviétique, la chute du mur de Berlin en décembre 1989 et la disparition de l'Union soviétique en 1991, soit la fin de l'utopie du « socialisme réel » sur laquelle était en grande partie construite l'utopie socialiste de la CGT. Le « néolibéralisme », le « capitalisme total » la financiarisation du capital déjà bien engagés voyaient leur horizon complètement dégagé et la marchandisation de toutes les activités humaines devenait l'utopie réalisable pour les oligarchies nationale, européenne et mondiale. Peu de réflexions sont nées de la concordance de ces événements dans le monde syndical. La CGT se rabat alors aussi sur l'entreprise et abandonne toute réflexion politique et se « dépolitise ». Cette dépolitisation ne se traduit pas seulement par un desserrement des liens « organiques » certains de ses principaux militants avec les partis politiques, prioritairement le parti communiste, mais surtout par l'abandon d'une utopie globale qui la conduit à un consentement plus ou moins volontaire et plus ou moins affirmé aux institutions et à l'organisation économique dominante. Sa capacité programmatique s'en trouve inexorablement affaibli jusqu'à proposer un document d'orientation soumis à la discussion du 53ème congrès sans analyse de la crise du capitalisme à son stade actuel, comme

si la situation n'avait pas de racines.

Cet affaiblissement programmatique est à la source de l'importance prise par les questions dites « sociétales », ce qu'exprime fort bien Alain Supiot quand il affirme : « Défaire les solidarités édifiées sur la base démocratique de l'égalité dignité des êtres humains ne peut conduire qu'au retour de solidarités fondées sur des sentiments d'appartenance communautaire, sur la religion, la race, la couleur de peau ou l'orientation sexuelle. L'accroissement des revendications sociétales de reconnaissance de ces identités est ainsi allé de pair avec l'affaiblissement des revendications sociales de juste répartition des fruits du travail »⁴, une régression en somme. Afin de ne pas tomber dans le « sociétal », l'écologie, le féminisme doivent être partie intégrale de cette utopie, ne pas être traités en soit, séparément comme c'est trop le cas aujourd'hui. Les votes du congrès en prenant par exemple de la distance avec le collectif « Plus jamais ça » pour ouvrir un débat afin que la décision soit démocratique et sur des bases définies en commun ouvre dans ce sens. Le cas du féminisme se présente un peu différemment en raison de la question légitime des luttes contre les agressions sexuelles et sexistes qui domine actuellement, mais il relève de la même problématique et pose la même question du rapport à l'utopie.

En insistant dans leurs interventions sur la lutte de classe les délégués revenaient sur la nécessité de repolitiser l'action syndicale sans inféodation à aucun parti, non pas établir un programme politique ou un modèle alternatif global, mais un objectif clair et concret d'émancipation. Ce débat n'est pas nouveau, il traverse toute l'histoire du mouvement syndical dans notre pays depuis son origine. A ce sujet nous ne résistons pas au plaisir de reproduire en annexe, le texte de la Charte d'Amiens adoptée par le congrès et celui de la motion concurrente rejetée tant ils raisonnent avec la situation présente malgré les immenses différences entre les deux époques, tant au plan politique, économique, social, du salariat, des situations concrètes des salariés ou des

questions écologiques et climatiques. Ces deux textes sont intéressants car ils expriment bien, dans le contexte de l'époque, les grands débats qui ont toujours traversé le syndicalisme à tous les échelons.

La brahmanisation

Par « brahmanisation », nous entendons par là, la transformation du syndicat des travailleurs en syndicat des diplômés, au sens que lui donne Thomas Piketty dans son ouvrage « Capital et Idéologie », c'est à dire le passage graduel, continue et non prévu, au fur et à mesure de la désindustrialisation, et de l'expansion éducatrice entraînant une augmentation des cadres dans le secteur des services notamment. Il ne s'agit non plus d'une question de personne, même si c'est ce qui occupe le plus les médias, mais un processus long et multiforme, à facteurs nombreux qui après avoir touché les partis politiques de gauche, atteint à son tour la CGT. Il pose de nombreuses questions quant à l'évolution de la CGT en raison de son histoire et de ses rapports aux salariés notamment à ceux de l'industrie ; questions d'autant plus importantes que la « réindustrialisation » de notre économie est à l'ordre du jour et un des axes revendicatifs du syndicat.

Les signes en sont nombreux et pour certains déjà anciens.

a) la représentation sociale : sur cent candidats à la Commission exécutive confédérale (CEC), il n'y avait que six ouvriers soit 6 %, alors qu'ils représentent 19 % des personnes en emploi en 2021 selon l'Insee, soit environ 20 % du salariat ; les employés étaient 31 candidats, soit 31 % des candidats alors qu'ils représentent 26,1 % des personnes en emploi et environ 28,25 % du salariat ; les cadres étaient 36, soit 36 % des candidats alors qu'ils représentent 21,5 % des personnes en emploi soit environ 22 % des salariés ; les professions intermédiaires (techniciens, agents de maîtrise qui relèvent aussi comme les cadres du champ de syndicalisation de l'UGICT5) étaient 27, soit 27 % des candidats alors qu'ils représentent 24,6 % des

personnes en emploi soit environ 26,75 % des salariés. Il n'y avait aucun ingénieur. Au total nous constatons une forte sous représentation des ouvriers et une forte surreprésentation des cadres du tertiaire, et une sous représentation du monde de l'industrie.

b) des directions nationales de plus en plus « brahmanisées » : phénomène découlant naturellement de cette distorsion de représentation, et l'alimentant par ailleurs. On retrouve de moins en moins d'ouvriers et employés aux postes de direction dans les structures confédérales et fédérales et de plus en plus de CSP+. La féminisation gagne, avec plus de femmes à ces postes, sans atteindre partout la parité malgré une politique volontariste, mais les secteurs industriels et ouvriers disparaissent petit à petit. Ce processus prend une importance nouvelle avec la revendication de réindustrialiser le pays après la prise de conscience post-covid de la dépendance de notre pays vis à vis de l'étranger à ce sujet.

c) un changement de bureaucratie, de plus en plus ces dernières années les « collaborateurs » renommés « conseillers » ne sont plus recrutés parmi les militants dans les organisations, mais par fiches de poste sur le marché du travail comme dans n'importe quelle entreprise, ce qui entraîne une technocratisation de l'appareil confédéral, une coupure avec le monde du travail, une externalisation de ce monde et une dérive vers « l'utilité » de l'organisation, avec un abandon des objectifs d'émancipation.

d) la « brahmanisation » des instances : Le monde enseignant est de plus en plus présent dans les instances confédérales au niveau national comme départemental. Sur cent candidats à la CEC, dix venaient de la fédération de l'Éducation de la recherche et de la culture (FERC) (trois par la fédération et sept par les unions départementales), secteur pourtant historiquement peu syndiqué à la CGT en raison du passage à l'autonomie des syndicats d'enseignants et de l'Éducation nationale à la scission en 1947 ; la fédération de l'Éducation Nationale (FEN) adhérente à la CGT décide alors de ne s'affilier à aucune confédération et devient

« autonome », en 1992 la FEN éclate et les syndicats et syndiqués se séparent et créent la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) et l'Union de Syndicats Autonomes (UNSA), non confédérés dans les deux cas. La prétendante officielle au poste de secrétaire général de la CGT pour succéder à Philippe Martinez, Marie Buisson est issue de cette fédération ainsi que la secrétaire générale élue Sophie Binet.

e) « une CGT utile au salariat » (point 310 et suivant du document d'orientation). Être et s'affirmer comme « une CGT utile au salariat » c'est se mettre en dehors de ce salariat, ne plus être l'organisation qu'il s'est donnée pour son émancipation, mais réduire l'organisation à « un corps intermédiaire » entre le salariat (les salariés) et les institutions publiques et le patronat. Comment alors les salariés peuvent-ils influencer sur l'orientation, les actions de ce corps étranger, intermédiaire ? C'est en fait admettre l'institutionnalisation du fait syndical et des syndicats pourtant dénoncés par de nombreux militants, militantes et organisations de la CGT.

f) le glissement vers le sociétal : dans les documents préparatoires les questions de société ont pris une place importante en les traitant à la file dans une liste de situations spécifiques forcément non exhaustive sous prétexte de s'adresser à l'ensemble des travailleurs et travailleuses. En s'adressant à chacun dans sa supposée spécificité on ne s'adresse plus à l'ensemble et les « solidarités fondées sur des sentiments d'appartenance communautaire, sur la religion, la race, la couleur de peau ou l'orientation sexuelle. » deviennent alors premières, « L'accroissement des revendications sociétales de reconnaissance de ces identités (va) de pair avec l'affaiblissement des revendications sociales de juste répartition des fruits du travail. »

g) un effacement de la lutte pour les services publics : la notion de service public est peu présente dans le texte de préparation du congrès et quand elle l'est c'est de façon abstraite. L'énergie, le logement, l'eau, les transports y sont présentés comme des activités économiques, au mieux pour l'eau « sous contrôle public ». Le projet de résolution proposé en fin de Thème I « Pour un syndicalisme de rupture et de

transformation sociale dans un monde du travail en perpétuelle évolution », propose bien (point 177) « Un développement des services publics sur l'ensemble du territoire afin de répondre aux besoins des populations, sans rupture pour un égal accès à tous », mais sans aucun développement dans le texte explicatif, une abstraction de principe.

L'État est simplement « stratégique et planificateur », mais pas acteur économique et « garant des politiques publiques » comme s'il n'en était pas l'initiateur, le concepteur, le décideur, et chargé de leur bonne mise en œuvre, y compris en étant opérateur. La fonction publique (plus de cinq millions de salariés), le statut de la fonction publique détruit par la loi d'août 2019, pourtant garant de l'égalité d'accès des citoyens et usagers aux services publics sont absents du texte. Ce sont les amendements des syndicats qui les y ont introduit. Thomas Piketty note à ce propos : « Concrètement, les conflits entre les catégories populaires qui ont progressivement déserté la gauche électorale et les nouvelles classes diplômées de la « gauche brahmane » se sont incarnés au cours des dernières décennies (et continuent de se manifester aujourd'hui) dans de multiples enjeux de politiques publiques. Cela peut concerner différentes questions concernant l'organisation des services publics, l'aménagement du territoire, les équipements culturels ou les infrastructures de transports. Cela peut également s'incarner dans le conflit entre d'une part les grandes agglomérations, à commencer par l'agglomération parisienne, où sont « montés » vivre et travailler une large part des plus diplômés, et les villes de taille moyenne et les territoires ruraux, moins intégrés dans la mondialisation. Ou encore à propos de l'école « Enfin, les conflits entre catégories populaires et « gauche brahmane » s'incarnent également dans l'organisation du système éducatif lui-même. Il convient de rappeler ici à quel point le système scolaire et universitaire français est resté stratifié et inégalitaire. ».

Ajoutons au sujet des services publics, que la confédération CGT n'est pas membre du collectif « Convergence des services

publics » issu des manifestations à Guéret en 2005, qui regroupe des syndicats (FSU, Solidaires, L'UFSE-CGT6 et des syndicats CGT), des associations et les partis politiques de gauche. De nombreux amendements des syndicats au congrès ont heureusement remis la question dans les revendications, cela demandera beaucoup plus pour répondre aux exigences de reconstruire des services publics fondés sur des solidarités territoriales et intergénérationnelles nouvelles.

Le congrès

Le congrès a certes été animé, mais ce fut un congrès vivant dans lequel les délégués pourtant composés à 80 % de « primaires congressistes » ont défendu leur mandat et souvent imposé leurs points de vue. Le texte d'orientation a considérablement été modifié dans un sens plus combatif. L'insistance des délégués sur la démocratie interne, la lutte de classe, le rôle de la CGT dans le mouvement intersyndical sur les retraites a montré une CGT offensive. Le congrès n'a pas réglé complètement tous les problèmes qui lui étaient posés mais il a ouvert sur les débats essentiels du moment, l'écologie en demandant de suspendre la participation à « Plus jamais » ça afin d'engager un débat interne sur ces questions, sans toutefois remettre en cause le principe de travailler avec des ONG et associations, idem sur les engagements internationaux de la CGT, la syndicalisation des étudiants salariés, etc. Il a élu une direction confédérale avec un bureau confédéral rassemblant les principaux courants, pour aller de l'avant même s'il reste des points régressifs comme « l'écriture inclusive » ou l'adhésion de certaines structures à la FSM. La façon d'aborder le féminisme a aussi été interrogée par des femmes elles mêmes quand plusieurs déléguées sont intervenues pour souligner que l'alternance femme/homme dans les prises de paroles était trop formel.

La conclusion du congrès est suffisamment ouverte pour que des interrogations essentielles pour l'avenir de la CGT, et de tout le syndicalisme soit en questionnement. Pour ne prendre en exemple que la question de la place des ouvriers dans la CGT et dans notre société industrielle, la direction

semble avoir perçu la difficulté. Sophie Binet, nouvelle secrétaire générale, dans son interview dans l'Humanité de lundi 3 avril, juste après le congrès, à une question du journaliste : « L'élection d'une cadre à la tête de la CGT n'était pas évidente. Redoutez-vous un procès en non-représentation des travailleuses et travailleurs ? » répond : « Mon profil n'est pas entièrement une nouveauté. En réalité, l'élection de Philippe Martinez a déjà constitué une forme de transition. C'est un technicien supérieur, il était secrétaire général chez Renault de son syndicat Ufict (le syndicat des cadres- NDLR). C'était donc aussi un militant de l'Ugict. Mais c'est vrai : je n'ai pas le même vécu que les ouvriers ou les employés. Les cadres ne doivent pas voler la parole des ouvriers, ce sera une de mes grandes préoccupations. Au contraire, je travaillerai à ce qu'ils et elles soient davantage visibles dans le débat public : les ouvriers et les employés représentent la moitié du salariat et pourtant ils et elles sont absents des radars médiatiques. C'est pour cela que nous (souligné par la rédaction) avons élu beaucoup d'ouvriers et d'employés dans la direction confédérale ». Il est exact que les six ouvriers candidats ont été élus à la CEC dont un au Bureau confédéral (un sur dix), seize employés ont été élus également à la CEC, soit en tout vingt-deux sur soixante-six soit un tiers. Nous sommes loin de la moitié. Par ailleurs qui est le « nous » qui laisse entendre qu'il s'agit d'une concession, d'une faveur, un brin condescendant. La question posée comme nous le soulignons dans cet article n'est pas qu'une question de présence dans les médias, mais une question de rapport à l'industrie, à la transformation de la matière qui est à la base de la création de richesse, en rester à une question de visibilité dans les médias c'est rester à la surface des choses. Dans son interview, lors de la manifestation du 6 avril, visible sur le site de la CGT, Sophie Binet déclare à nouveau à ce sujet « j'ai aussi un point de vigilance et d'attention à travailler dans mon mandat pour renforcer la visibilité et la prise de parole des ouvriers et des employés qui de plus en plus sont invisibilisés du débat public, je pense très important de renforcer leur place dans la direction de la CGT, de renforcer leur présence sur les

plateaux télé, la visibilité des luttes et aussi de mettre en visibilité quelles sont les transformations du travail ouvrier». Il ne faudrait pas que « la question ouvrière » devienne un objet d'ethnologie, comme pour les espèces en voie de disparition !

Le congrès dans son ensemble a ouvert sur toute une série de questions que la direction sortante avait plutôt tendance à présenter comme définitives : la démocratie interne, l'écologie et le travail avec la société civile, les associations, le féminisme qui ne peut se résumer à la chasse aux délinquants sexuels, les questions internationales, l'objet même de la CGT et du syndicalisme qui ne peut se résumer à « être utile au salariat » mais doit avoir des objectifs émancipation du salariat et une utopie transformatrice qui fait encore défaut. Il ne pouvait tout régler d'un seul coup, les débats et les textes proposés étaient trop éloignés de ces objectifs, mais il a démontré une organisation syndicale consciente collectivement de ses responsabilités comme organe autogéré d'émancipation du monde du travail. Malgré un processus mal engagé il a été capable d'élire une direction confédérale, certes pas exempte d'interrogations, mais en capacité d'unir l'organisation car elle comprend les principaux courants et composantes du syndicat. Un congrès « difficile », « compliqué », « parfois violent » comme l'a souligné Sophie Binet dans son intervention de clôture, mais un congrès vivant, dynamique, dans lequel les délégués ont tenu la place essentielle et défendu leur mandat. « Nous ne nous sommes pas laissés faire » comme l'a résumé un délégué en rentrant dans son entreprise. Un congrès d'espoir donc, avec une direction qui se doit de se montrer à la hauteur des défis qui l'attendent, et qui compte tenu de sa composition espérons le, en a les atouts en mains.

I - Le texte adopté par 830 voix pour contre 8 voix et un bulletin blanc.

« Le congrès confédéral d'Amiens confirme l'article 2,

constitutif de la CGT. La CGT groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs conscients de la lutte pour mener à la disparition du salariat et du patronat ... ;

Le congrès considère que cette déclaration est une reconnaissance de la lutte de classe qui oppose, sur le terrain économique, les travailleurs en révolte contre toutes formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière ;

Le congrès précise, par les points suivants, cette affirmation théorique : dans l'œuvre revendicatrice quotidienne, le syndicalisme poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc.

Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme ; il prépare l'émancipation intégrale, qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance sera, dans l'avenir, groupement de production et de répartition base de réorganisation sociale ; le congrès déclare que cette double besogne, quotidienne et d'avenir, découle de la situation des salariés qui pèse sur la classe ouvrière et qui fait de tous les travailleurs, quelles que soit leurs opinions ou leurs tendances politiques ou philosophiques, un devoir d'appartenir au groupement essentiel qu'est le syndicat.

Comme conséquence, en ce qui concerne les individus, le congrès affirme l'entière liberté pour le syndiqué, de participer, en dehors du groupement corporatif, à des formes de lutte correspondant à sa conception philosophique ou politique, se bornant à lui demander, en réciprocité, de ne pas introduire dans le syndicat les opinions qu'il professe ailleurs.

En ce qui concerne les organisations, le Congrès décide qu'enfin que le syndicalisme atteigne son maximum d'effet, l'action économique doit s'exercer directement contre le patronat, les organisations confédérées n'ayant pas ; en tant que groupements syndicaux, à se préoccuper des partis et des sectes qui, en dehors et à côté, peuvent poursuivre en toute liberté, la transformation sociale. »

II- Le texte concurrent rejeté par 724 voix contre, avec 34 voix pour et 37 blancs

« Le Congrès confédéral d'Amiens,

Considérant que les organisations syndicales poursuivent l'établissement d'une législation qui améliore les conditions de travail et qui perfectionne les moyens de lutte du prolétariat.

Considérant, d'autre part, que si la pression, l'action directe exercées par les syndicats sur les pouvoirs publics ont une valeur indiscutable, il est au moins aussi vrai qu'elles ne sauraient être suffisantes et que l'action menée au sein même des assemblées qui ont pouvoir de légiférer est un complément nécessaire que, seul un parti politique est en état de fournir.

Considérant que le Parti socialiste – organisation politique du prolétariat – poursuit la réalisation des revendications syndicales et seconde la classe ouvrière dans les luttes qu'elle soutient contre le patronat, qu'il est donc le « parti » qui mène cette action complémentaire.

Le Congrès se prononce en faveur d'un rapprochement entre la Confédération générale du Travail et le Parti socialiste. IL décide que chaque fois que les deux organisations seront d'accord sur le but à atteindre, l'action des syndicats pourra se combiner temporairement, par voie de délégation avec celle du Parti socialiste, sans que ces deux organisations ne puissent jamais se confondre.

Le Congrès, malgré son désir d'entente, croit cependant

prématurée la réglementation des rapports entre les deux organisations, par la création d'un organisme quelconque, et préfère s'en remettre aux événements du soin de préparer celui qui sera le meilleur, parce qu'il sortira des faits eux-mêmes.

D'ailleurs, le Congrès constatant que dans maintes circonstances et dans de nombreux centres l'entente existe, ou est en voie de réalisation, enregistre avec plaisir cette tendance vers l'harmonie des efforts ; fait des vœux pour qu'elle s'accomplisse et décide d'attendre, pour la création du rouage qui faciliterait les rapports de la Confédération générale du travail avec le parti socialiste, le moment où l'entente entrée définitivement dans les mœurs se sera imposée à tous comme une nécessité évidente.

En attendant et dans l'espoir que le Parti socialiste usera de réciprocité, le Congrès demande aux militants de mettre fin à des polémiques qui, en divisant les forces ouvrières, en lassant les énergies, servent seulement les intérêts du patronat et du régime capitaliste. »

Notes Perso

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

Notes Perso

[illegible]

CE fédérale des 2, 3 et 4 septembre 2025

Rapport sur la situation sociale et politique

Benjamin Briant

Hommages et rappel de nos responsabilités

Je vous propose d'ouvrir cette CEF par un hommage à nos collègues tombés cet été, morts au travail. Cinq vies arrachées : trois agents des DIR, une agente de la DREAL AURA, décédée chez elle en télétravail, et un agent de VNF. Ces drames rappellent une évidence crue : au ministère de la Transition écologique et de l'Aménagement du territoire, on peut encore mourir du travail, que ce soit sur chantier, en mission ou derrière un ordinateur.

Ces drames interviennent alors que la situation s'aggrave : en 2023, 759 travailleurs-ses ont perdu la vie dans un accident du travail, soit une hausse de 2,8 % en un an. Si on y ajoute les accidents de trajet, les maladies professionnelles, les fonctionnaires et travailleurs indépendants, le bilan est bien plus lourd.

Notre congrès de 2023 l'avait affirmé : la santé et la sécurité au travail doivent être un axe central de nos revendications. En avril 2024, nous avons manifesté

massivement sur ce sujet. L'été meurtrier que nous venons de traverser nous oblige à élever le ton : la bataille pour des conditions de travail dignes et pour la vie elle-même doit redevenir quotidienne. Nous n'avons pas le droit de détourner le regard.

Situation économique et sociale : un capitalisme mortifère

« Quelque chose ne fonctionne plus dans ce capitalisme qui profite de plus en plus à quelques-uns. Je ne veux plus que nous considérions que le sujet d'ajustement économique et de la dette prévaut sur les droits sociaux. » Ces mots ne sont pas les nôtres, mais ceux prononcés en 2019 par Emmanuel Macron à la conférence Internationale du travail de l'OIT le 11 juin 2019. Un discours hypocrite, puisque, dans les faits, ce même Macron s'est toujours tenu du côté des intérêts de la bourgeoisie. Mais ces mots raisonnent autrement depuis lundi dernier.

Rappelons-nous l'époque : sa réforme des retraites de 2019, adossée à la logique libérale de Jean-Paul Delevoye, visait à individualiser les droits à la retraite, soutenue alors par la CFDT. Quelques années plus tard, il a franchi un pas supplémentaire en reculant brutalement l'âge de départ, provoquant une baisse sèche des pensions. Voilà la vérité de ce pouvoir : une duplicité constante, une rhétorique sociale qui masque des attaques brutales contre les travailleurs.

Aujourd'hui, c'est François Bayrou qui reprend le flambeau : la dette est brandie comme argument d'autorité pour justifier une nouvelle cure d'austérité. Mais qui a créé cette dette ? Certainement pas les travailleurs ! Ce sont les choix politiques de sauvetage des banques en 2008, du « quoi qu'il en coûte » sans contreparties, des cadeaux fiscaux massifs aux grandes entreprises et du financement d'un réarmement massif.

Le trompe-l'œil de la dette est toujours une arme idéologique.

La question de la dette publique et de son financement est au cœur d'un processus que l'on peut qualifier de recomposition de l'État social. On observe en effet une tendance marquée : la volonté des gouvernements, sous l'influence des institutions financières internationales et des marchés, de faire supporter aux populations salariées le coût de l'endettement public par une réduction des prestations et des droits sociaux.

En invoquant l'impératif de réduction du déficit et du ratio dette/PIB, François Bayrou justifie un projet de budget 2026 qui consistent à réduire la part des richesses consacrée au financement collectif : assurance chômage, retraites, santé, éducation, logement. Cette dynamique correspond à ce que certains chercheurs appellent une « financiarisation de l'action publique », où la contrainte budgétaire prime sur les objectifs sociaux.

Concrètement, cette orientation conduit à une redistribution inversée : au lieu de corriger les inégalités produites par le marché, l'État devient le vecteur d'un transfert du travail vers le capital. On assiste à une érosion de ce que l'on nomme le salaire socialisé, c'est-à-dire la part du revenu des travailleurs qui prend la forme de droits collectifs (prestations, services publics), et non de rémunération individuelle directe.

A contrario, il qualifie le chiffre des 211 milliards d'euros par an vont aux entreprises sous différentes formes de « sommes vertigineuses » sans intention réelle de les remettre en cause, si ce n'est à appliquer une orientation nouvelle et franche qu'il résume à travers une formule « échange d'avantages : moins de subvention contre plus de liberté, de simplification et de confiance ». Démonstration faite qu'un nouveau volant de déréglementation et recul des droits sociaux se préparent d'ores et déjà.

Un plan de guerre sociale

Le Premier ministre a donc présenté le 15 juillet une série de mesures qui constituent ni plus ni moins qu'un plan de guerre sociale :

Deux jours fériés supprimés : une hausse déguisée du temps de travail, pour un salaire identique.

Attaque contre les malades : six jours de carence pour les fonctionnaires, déremboursement de médicaments, transfert de charges vers les mutuelles, donc hausse de leur coût.

Nouvelle saignée dans la fonction publique : un fonctionnaire sur trois non remplacé, externalisations accrues, services publics déjà à l'os.

Année blanche pour les agents : aucun avancement, aucune requalification, aucun plan catégoriel, et blocage du point d'indice. Dans un contexte d'inflation à 2 % par an, c'est une baisse sèche du niveau de vie.

Pour mémoire, une « année blanche budgétaire » – gel des retraites, prestations sociales et impôts – rapporterait 5,7 milliards d'euros en 2026, mais ferait souffrir les plus modestes. L'effort financier pèserait davantage sur eux : - 0,48 % de niveau de vie contre - 0,29 % pour les plus aisés. Aussi, la non-reconnaissance de l'inflation par le point d'indice accentue la perte de pouvoir d'achat : le point n'a progressé que de 24 % en 28 ans, contre + 56 % d'inflation.

Ce plan ne vise donc qu'une chose : appauvrir les travailleurs, tout en sanctuarisant les profits du patronat et les intérêts de la bourgeoisie.

Mobilisation sociale : ne pas répéter les erreurs

Face à ce plan, des appels émergent pour bloquer le pays le 10 septembre. Certains doutent de ces initiatives, rappelant 2018 et le mouvement des Gilets jaunes. Certes, la CGT a raté son rôle central à l'époque, laissant le terrain au désarroi, aux confusions, et parfois même à l'extrême droite.

Ce raté, cette prudence pour le dire syndicalement correct peut s'expliquer sociologiquement. Comme l'a analysé Michel Offerlé, spécialiste du syndicalisme, les syndicats se vivent comme des « institutions de la représentation » qui fonctionnent avec des règles, des structures, des porte-paroles. Or, les Gilets jaunes se sont construits en opposition à ces logiques institutionnelles : ils valorisent l'horizontalité, l'auto-organisation, l'occupation de l'espace public – les ronds-points, les péages, les carrefours. C'est une forme d'action collective que le sociologue Laurent Jeanpierre qualifie de « démocratie directe de la rue ».

Cela n'a pas empêché des rapprochements concrets. Dans de nombreuses villes, des unions locales CGT se sont engagées aux côtés des Gilets jaunes, organisant des blocages communs, comme à Saint-Nazaire, Rouen ou au Havre. Mais au niveau national, la direction de la CGT d'alors a craint de se faire déborder ou d'être entraînée dans une dynamique difficile à maîtriser. À certains égards, on peut trouver ces mêmes réflexes pavloviens dans la direction

actuelle.

Sauf que tirer cette conclusion pour rester en retrait serait une faute plus grave encore.

Nous devons assumer notre rôle de premier opposant social, d'organisateur de la riposte. Le 10 septembre, les travailleurs vont se lever. La CGT doit être dans le mouvement, pas à côté. La présence de l'extrême droite sera, j'en fais le pari, marginale. Le RN, en refusant d'appeler à manifester, démontre encore qu'il est le premier allié du bloc bourgeois et de la Macronie.

La bataille ne s'arrêtera pas là : le 18 septembre, une journée interprofessionnelle est déjà en préparation, et le 28 septembre, la marche des résistances portera haut la convergence entre lutte sociale et lutte environnementale. La CGT Équipement-Environnement doit y prendre toute sa place.

Offensive libérale contre l'environnement

L'été a été marqué par la loi Duplomb, prétendument pour aider les agriculteurs. En réalité, elle consacre un alignement du gouvernement sur le FNSEA et l'agrobusiness :

- dérégulation des contrôles environnementaux,
- facilitation des projets de méga-bassines,
- mise sous tutelle de l'ANSES,
- réautorisation envisagée de pesticides interdits.

C'est un chèque en blanc au productivisme agricole, au détriment de la biodiversité, de la santé publique et du climat. Le « bloc bourgeois » avance main dans la main : déréguler pour les profits immédiats, détruire l'avenir des générations futures.

Cela correspond à ce que Naomi Klein a nommé la logique du « capitalisme du désastre » : utiliser les crises (climatique, économique, énergétique) pour justifier un recul des protections.

Ces offensives libérales ne sont pas neutres socialement. Elles déplacent le coût de la crise écologique vers les populations les plus précaires, tout en criminalisant les mobilisations écologistes et syndicales qui s'y opposent. Elles nourrissent ainsi une double inégalité : inégalité écologique, car certains territoires sont plus exposés que d'autres ; inégalité sociale, car ce sont toujours les mêmes catégories qui subissent les pollutions, la dégradation des milieux et l'insécurité climatique.

En définitive, il faut comprendre que la lutte pour l'environnement est inséparable de la lutte contre la logique néolibérale. Protéger le vivant ne peut pas se réduire à ajuster le marché : cela suppose de repenser la place des

biens communs, de restaurer la puissance publique et de réaffirmer que l'intérêt général écologique prime sur les intérêts privés de court terme.

Situation internationale : guerre, colonialisme, impérialisme

Je vais concentrer mon rapport uniquement sur deux régions qui sont aujourd'hui le théâtre des logiques impérialistes emblématiques de la période, mais il est entendu que le capitalisme considère le monde en entier et ouvre des conflits partout où il estime qu'il y a des richesses à capter.

Palestine : depuis mai, un blocus total a transformé la faim en arme de guerre. Plusieurs milliers de morts par famine, bombardements ou assassinats. Les gesticulations diplomatiques européennes sont une mascarade. Pendant ce temps, Netanyahu poursuit la colonisation, porté par l'impérialisme américain. La libération de Georges Ibrahim Abdallah, après 40 ans de détention en France, est une victoire symbolique qui redonne un souffle à l'internationalisme.

Ukraine-Russie : les gouvernements utilisent la guerre pour restreindre les libertés. Zelensky a tenté de bâillonner les organes anticorruptions ; Poutine militarise jusqu'aux écoles avec des programmes de formation au pilotage de drones. Là encore, guerre et impérialisme marchent main dans main pour écraser les peuples.

Face à ces logiques, la CGT doit réaffirmer son internationalisme de classe.

L'internationalisme fait partie intégrante de l'identité de la CGT. Dès sa création, notre organisation s'est construite sur une idée simple mais fondamentale : la classe ouvrière est universelle, et son émancipation ne peut se penser qu'à l'échelle du monde. La Charte d'Amiens en 1906 affirmait déjà cette ambition d'émancipation générale, en rupture avec le capitalisme.

L'histoire de la CGT est traversée par cette conviction, et c'est à l'épreuve des conflits mondiaux qu'elle s'est forgée. Dans les heures sombres de la Première Guerre mondiale, seule une petite partie de nos militants, notamment Pierre Monatte le fondateur de la Vie Ouvrière, ont refusé de céder à l'Union sacrée et ont rappelé que les travailleurs n'avaient rien à gagner dans les guerres impérialistes.

En 1912, la CGT tient un congrès extraordinaire sur le thème de l'action préventive contre la guerre. En 1913, la CGT publie un manifeste antimilitariste.

Mais en 1914, La direction confédérale de l'époque se déclare impuissante, et le 4 août, Jouhaux, sur la tombe de Jaurès, prétend exprimer le sentiment de « la classe ouvrière au cœur meurtri » en rejetant la responsabilité de la guerre

sur les monarchies d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

En rejoignant l'Union Sacrée, la direction confédérale de l'époque a plutôt choisi le social-chauvinisme que l'internationalisme.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la CGT clandestine a pris toute sa place dans la Résistance, au nom d'un internationalisme concret : celui du combat commun contre le fascisme et le nazisme.

Après la guerre, notre organisation s'est engagée dans le soutien aux luttes de libération nationale, en Algérie, au Vietnam, en Afrique et en Amérique latine. Elle a aussi porté haut la solidarité avec les peuples opprimés et la lutte contre l'apartheid. Ces combats témoignent d'une valeur constante : refuser l'injustice, quelle que soit sa frontière.

Aujourd'hui encore, face à une mondialisation capitaliste qui organise la concurrence entre les travailleurs et tire les droits sociaux vers le bas, l'internationalisme reste notre boussole. Nous sommes engagés dans des structures syndicales européennes et mondiales pour défendre partout les droits des salariés, pour résister aux logiques de guerre et pour porter l'exigence de paix et de justice sociale.

Comme le disait Benoît Frachon, dirigeant de la CGT au sortir de la guerre : « La solidarité ouvrière ne connaît pas de frontières ». Cette phrase garde toute sa force. Elle n'est pas seulement un héritage : elle est une responsabilité présente.

Car être internationalistes aujourd'hui, c'est refuser les replis nationalistes, c'est soutenir les travailleurs et travailleuses réprimés dans tant de pays, et c'est rappeler que face aux multinationales, face aux guerres, face au dérèglement climatique, nos luttes doivent s'unir à l'échelle de l'humanité.

Face à ces logiques, la CGT doit réaffirmer son internationalisme de classe : pas de bon impérialisme, pas de camp à choisir, mais un seul mot d'ordre : paix et solidarité entre les travailleurs.

Avant d'apporter la conclusion et de laisser la place au débat, je tiens à ce que nous fassions un autre hommage, et même mieux, que nous ayons une pensée appuyée pour Mario Carerra, notre camarade décédé le 14 Août dernier. Mario avait fait partie de la CEF entre 2019 et 2023, et étaient membres de l'UFR. J'ai appris qu'il avait été très fier d'être élu à la CEF, comme une marque de confiance dans son engagement militant, un engagement sans faille. Je garderai un souvenir ému de Mario qui m'avait abordé à la CEF en me disant : « dis donc, t'es organisé politiquement ? » oui je l'étais, « et tu sais écrire ? », oui je le pensais. « On va pouvoir discuter alors ». Nous n'avons pas échangé de nombreuses fois mais c'était à chaque fois politiquement de haut niveau. Encore merci Mario.

Camarades,
Que Bayrou tombe ou non le 8 septembre prochain lors du vote de confiance au Parlement n'a aucune importance. D'autres viendront, issus du même bloc bourgeois, pour poursuivre la même politique. Ce qui compte, c'est que nous soyons à la hauteur de la situation.

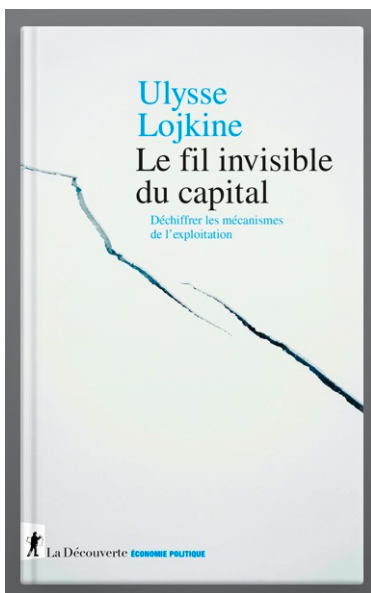
Nous avons deux combats inséparables :

Immédiat : défendre nos salaires, nos retraites, nos conditions de vie et de travail ;

Historique : défendre l'avenir de l'humanité face à la destruction sociale, environnementale et guerrière du capitalisme.

Ces combats doivent être menés de front, dans l'unité et dans l'offensive. La riposte commence le 10 septembre.

[illegible]



Auteur : Ulysse Lojkiné

Éditeur : La Découverte (2025)

Nombre de pages : 288

Genre : Essai d'économie politique, critique sociale

Dans *Le Fil invisible du capital*, Ulysse Lojkiné nous entraîne dans une exploration rigoureuse et accessible des mécanismes profonds du capitalisme contemporain. Son fil conducteur ? Dévoiler ce qui reste invisible : les rapports de pouvoir, d'exploitation et de domination qui structurent l'économie mondiale, mais que la mondialisation, la financiarisation et la complexité des chaînes de valeur ont rendus opaques.

Ce livre interroge :

Qui travaille pour qui ?

Comment se redistribue réellement la richesse produite ?

L'invisibilisation des rapports d'exploitation est au cœur de la domination du capitalisme. À travers l'exemple des ouvrières du textile au Maghreb, des livreurs à vélo ou des salariés des plateformes numériques, Lojkiné décrit une exploitation fragmentée, dispersée mais toujours centrale.

Loin de l'utopie du marché neutre et autorégulateur, le livre montre comment la propriété, le crédit ou la sous-traitance structurent des hiérarchies de pouvoir.

Vers une émancipation possible. L'ouvrage n'est pas seulement critique. Il invite à imaginer de nouvelles

organisations capables de coordonner équitablement les capacités et besoins des individus, loin des fausses promesses du libéralisme.

Pourquoi lire ce livre ?

Parce qu'il offre une lecture claire et précise des rouages invisibles du capitalisme, sans jargon inaccessible. Parce qu'il éclaire les défis concrets des salariés d'aujourd'hui : précarité, sous-traitance, financiarisation. Parce qu'il propose des pistes concrètes pour penser une alternative au capitalisme sans tomber dans les utopies naïves.

Un style accessible et stimulant

Lojkiné réussit le pari d'un essai exigeant sur le fond mais pédagogique dans la forme. Les exemples concrets, les schémas explicatifs et les références à Marx, Polanyi ou Bourdieu rendent la lecture à la fois enrichissante et fluide.

Le Fil invisible du capitalisme est un livre qui aide à ouvrir les yeux : derrière la complexité des flux économiques, il montre comment se tissent les liens de domination du capital, et comment nous pourrions les dénouer.

Citation clé : « *Le capitalisme réussit à faire passer des rapports de domination pour des rapports d'échange équitables : c'est là sa plus grande force, et notre plus grand défi.* »



Harald

UN CŒUR EN COMMUN

La belge histoire
de la sécurité sociale



ÉDITIONS DELCOURT

« Un cœur en commun » : une BD sur la sécu belge

Une BD qui réussit à allier émotion, humour, grande et petite histoires, ET sécurité sociale!

Le dessinateur-scénariste Harald a réussi son pari : proposer une BD rythmée et passionnante, moderne et créative tant graphiquement qu'au niveau du scénario, reliant l'histoire de la sécurité sociale à notre vie de tous les jours, avec ses hauts et ses bas.

Voici « Un cœur en commun », la BD réalisée en 2020 par l'auteur-dessinateur Harald en partenariat avec le CEPAG, la FGTB wallonne et Solidaris, et publiée aux Editions Delcourt.

Une BD qui raconte « la belge histoire de la sécurité sociale » : l'histoire des pionniers qui l'ont fondée, des luttes sociales qui l'ont rendue possible, et aussi celle de Louise, une petite fille qui a dû subir une lourde opération du cœur à sa naissance.

Histoire de la Sécu est un podcast de 4 épisodes réalisés par des membres du groupe thématique "Histoire des luttes" de Réseau Salarial en partenariat avec des militants d'Extinction Rebellion.

Les podcasts :

- 1 - Aux origines du régime général (52 mn)
- 2 - Création et conquête du régime général (56 mn)
- 3 - Élargissement des droits (1:10 h)
- 4 - Contre-révolution capitaliste (1:28 h)



1



2



3



4

6 000 000, c'est un joli chiffre. **Pas un numéro.**



À l'aube de nos 65 ans, nous avons franchi le cap des 6 millions de sociétaires. C'est à Nolwenn S., notre nouveau sociétaire, que nous le devons. Merci à lui, mais aussi à nos 5 999 999 autres sociétaires d'avoir choisi la Macif : un modèle sans actionnaires, avec des prix justes et un service client toujours à vos côtés. Pour nous, vous ne serez jamais un simple numéro.



La Macif,
c'est **vous.**



* Étude OpinionWay - 1005 répondants - Janvier 2024 - Catégorie compagnies d'assurance.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

CDM 1531

